

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE  
du

# Protestantisme français

reconnue d'utilité publique par décret du 13 Juillet 1870

---

## *Cahiers du* *Centre de* *Généalogie Protestante*

N°152

QUATRIEME TRIMESTRE 2020



PARIS

**Au siège de la Société**

54, rue des Saints-Pères - 75007

---

2020

# CAHIERS DU CENTRE DE GENEALOGIE PROTESTANTE

n° 152 quatrième trimestre 2020

## SOMMAIRE

- <b>Sommaire</b>	169
- <b>Editorial</b> par Denis FAURE	170
- <b>Gabriel et Samuel Bernon ou les destins parallèles de deux frères de La Rochelle à la suite de la révocation de l'édit de Nantes</b> par Jean-Luc TULOT	171
- <b>L'Institution Keller - 1834-1893 du 4 rue de Chevreuse (Paris VI<sup>e</sup>)</b> par Franck KELLER	194
- <b>Abonnement aux cahiers du CGP</b>	224

Comité de rédaction : Denis Faure, Elisabeth Escalle, Frédéric Brun-Théremin,  
Eric Bungener, Jean-Claude Garetta, Daniel Thuret.

Contactez-nous à l'adresse suivante : [cahiers@shpf.fr](mailto:cahiers@shpf.fr)

Aucune reproduction intégrale ou partielle des articles parus dans les cahiers ne peut être faite sans autorisation de la SHPF. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Cahier trimestriel tiré à 140 exemplaires  
Dépôt légal : décembre 2020  
Commission paritaire des publications et  
agences de presse certificat d'inscription n° 65.361

Prix au numéro : 10 euros

Directeur de la publication :  
Jean-Hugues CARBONNIER

## EDITORIAL

Chères lectrices, chers lecteurs,

Après cette année éprouvante, le comité de rédaction des Cahiers se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs voeux pour 2021. Malgré les difficultés liées au confinement notre revue poursuit son développement. Notre comité de lecture s'est élargi avec l'arrivée de Frédéric Brun-Théremin que nous remercions vivement et nous continuons d'accueillir de nouveaux auteurs.

Ce numéro comporte un article de Jean-Luc Tulot sur la famille Bernon et un article sur l'Institution Keller. Dans la foulée nous publierons au cours de l'année 2021 de nombreuses notices biographiques d'anciens élèves et un article sur le co-fondateur Valdemar Monod et sa famille. Nous continuerons nos études sur les familles du refuge berlinois, que nous avons commencé à publier à la suite de la conférence sur la colonie huguenote de Berlin qui s'est tenue en janvier dernier à la Bibliothèque.

Plus que jamais les Cahiers apportent un éclairage précieux et indispensable à l'histoire du protestantisme français et du refuge.

Le 2<sup>ème</sup> tome du *Dictionnaire biographique des protestants français de 1787 à nos jours* (noms D-G), sous la direction de la SHPF, de Patrick Cabanel et André Encrevé est paru. Les membres de notre comité y ont écrit certaines notices, et les Cahiers de généalogie sont cités à maintes reprises dans la bibliographie. Eric Bungener publiera une recension de cet ouvrage dans le prochain cahier.

**La nouvelle année est aussi le moment de renouveler votre abonnement.** Vous pouvez régler par carte bancaire en allant sur le site, par virement sur le compte de la SHPF ou par chèque (coordonnées page 224). Nous vous recommandons de mettre en place un ordre virement automatique annuel en janvier ! Cela évite les oublis et facilite la tâche des bénévoles qui animent les Cahiers.

En vous remerciant de votre fidélité et espérant vous voir lors des futures activités de la SHPF !

Denis FAURE

### **Rectificatif :**

Dans le n° 140 des *Cahiers du Centre de généalogie protestante*, 1<sup>er</sup> trimestre 2018, page 178, Madame Rosetti-Balanesco, née Odile Mallet, nous signale une erreur dans la généalogie Mallet. James Mallet (1927-2010), n'a pas eu d'enfants. Alexandre dit Mallet, né en 1969, est le fils d'un premier mariage de son épouse, ce n'est donc pas un Mallet.

**GABRIEL ET SAMUEL BERNON  
OU LES DESTINS PARALLÈLES DE DEUX FRÈRES DE LA ROCHELLE  
À LA SUITE DE LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES**

Paradoxalement l'histoire ou des épisodes de l'histoire des familles protestantes se trouvent parfois dans les registres paroissiaux de l'église catholique. Ce fait se trouve avéré dans l'histoire de la branche roturière de la famille Bernon de La Rochelle<sup>1</sup>.

Notre connaissance de cette branche de la famille Bernon a été renouvelée par la reconstitution qu'en a effectuée Brigitte Cappatti, à partir des registres réformés et catholiques numérisés, publiée en 2015 dans les *Cahiers du Centre de généalogie protestante*.<sup>2</sup> Elle a corrigé et complété, la généalogie donnée en 1841 et 1891 dans le *Dictionnaire des anciennes familles du Poitou* de Beauchet-Filleau<sup>3</sup>. L'intérêt de cette reconstitution permet de savoir qui était réellement Samuel Bernon "le mouton noir de la famille" qui avait sauté le pas.

La malédiction frappa Samuel Bernon 124 années après sa mort lorsqu'Henri Beauchet-Filleau, avec quelques réticences toutefois, accepta d'en faire le chef de la branche des Bernon de Salins. Samuel Bernon fut ainsi présenté comme ayant *acquis une grande fortune par son négoce tant en Europe qu'en Amérique* et avoir épousé à Poitiers une *d<sup>lle</sup> Cottiby, fille du ministre protestant, et peu de temps après, lui, son beau-père et sa femme abjurèrent leurs erreurs entre les mains de l'évêque de Poitiers (25 mars 1660)*. Mais les Archives départementales des Deux-Sèvres conservent le registre des mariages de l'ER de Saint-Maixent. Il indique que c'est le 25 septembre 1655, qu'intervint le mariage du pasteur de Poitiers, Samuel Cottiby, avec Elisabeth Rivet, petite cousine du célèbre pasteur André Rivet et non sa fille. Ils eurent 3 enfants : Jacques Cottiby (1657), Gabriel-Samuel Cottiby (1658) et Catherine Cottiby (1661), qui mourut célibataire, le 11 avril 1733 à Saint-Maixent, un jour après son frère Gabriel. L'histoire de la famille Cottiby de la Rochelle, rédigée par Simon-Louis Rivet-Cottiby à l'intention de ses enfants, conservée à la médiathèque Michel Crépeau de La Rochelle, et publiée dans les *Cahiers du Centre de généalogie protestante*, établit qu'il n'y avait pas de lien entre Samuel Bernon et Samuel Cottiby<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Pour la réalisation de cette analyse critique de l'Histoire de la famille Bernon, je remercie le pasteur Denis Vatinel, et Madame Brigitte Cappatti pour l'aide qu'ils m'ont apporté par leurs observations ou en me communiquant des actes. Je remercie également *The Rhode Island Historical Society* de m'avoir communiqué les lettres de Samuel Bernon qu'elle conservait.

<sup>2</sup> Brigitte CAPPATTI, *La Famille Bernon de La Rochelle, Cahiers du Centre de généalogie protestante* n° 131, 3<sup>e</sup> trimestre 2015, pp. 123-134.

<sup>3</sup> BEAUCHET-FILLEAU, *Dictionnaire des anciennes familles du Poitou*, 1<sup>ère</sup> édition, Poitiers, 2 vol., 1841-1854, article *Bernon de La Rochelle*, t. I, p. 313 (fichier 10092) et 2<sup>e</sup> édition, t. I, Poitiers, 1891, articles *Bernon de La Rochelle et de Poitiers*, p. 483 (Fichier 10247).

<sup>4</sup> *Histoire de la Famille Cottiby de La Rochelle rédigée par Simon-Louis Rivet-Cottiby à l'intention de ses enfants*, transcription effectuée par Jean-Luc Tulot, à partir du texte original conservé à la médiathèque Michel Crépeau de La Rochelle (Ms 1474) - Première partie, *Cahiers du Centre de généalogie protestante*, n° 142, 2<sup>e</sup> trimestre 2018, pp. 101-111 - Deuxième partie, n° 143, 3<sup>e</sup> trimestre 2018, pp. 152-165 - Troisième partie, n° 144, 4<sup>e</sup> trimestre 2018, pp. 147-164.

Qui était alors Marie Cottiby, l'épouse de Samuel Bernon ? Petite cousine probable du pasteur Samuel Cottiby, baptisée le 15 novembre 1671 au temple de Châtellerauld. Elle était la fille de René Cottiby, grand marchand protestant de Poitiers, et de Marie Berthon, huguenote de Châtellerauld, dont la mère était une Loudunaise<sup>5</sup>. Ni les registres de Poitiers, ni ceux de la Rochelle ne font état du mariage de Samuel Bernon et de Marie Cottiby. Il y eut seulement un contrat de mariage passé le 21 juillet 1693 à Poitiers, chez M. Cottiby, devant le notaire Berthonneau, de Poitiers. Notons toutefois que 13 jours avant ce contrat, Samuel Bernon avait abjuré le 8 juillet 1693 dans l'église Saint-Barthélemy de La Rochelle, pour lui permettre de faire carrière dans la finance. Ce fait démontre toutefois que lorsque Samuel Bernon alla au Québec pendant l'été 1684, il était bien huguenot et pour cette raison fut expulsé en novembre 1685 à la demande de l'évêque François de Montmorency-Laval. Il abjura certes, mais pas en 1660, et comme nous l'avons écrit ci-dessus, en 1693. C. W. Baird sur la foi de ce qui était écrit dans le *Dictionnaire des Anciennes familles du Poitou* a fait de Samuel Bernon un catholique, mais comme Samuel Bernon avait été expulsé en tant que huguenot, il a procédé à un transfert de personne, faisant de lui, son frère Gabriel, et voulant étoffer la carrière de celui-ci, lui a attribué les activités de Samuel Bernon.

Ce qui frappe dans l'histoire de Gabriel Bernon est que personne ne semble avoir consulté, et surtout lu les actes des registres de l'ER de La Rochelle se rapportant à la naissance de ses enfants. Ce relevé constitue pourtant un indicateur de sa présence à La Rochelle auprès de sa femme, en introduisant la date de conception principe de base de la démographie historique : conception de Marie Bernon en novembre 1673, baptême en sa présence le 18 juillet 1674 ; conception de Gabriel Bernon en juillet 1675, baptême en sa présence le 17 mars 1676 ; conception d'Esther Bernon en mars 1677, baptême en sa présence le 17 novembre 1677 ; conception de Suzanne Bernon en décembre 1681<sup>6</sup>, baptême en sa présence le 30 août 1682 ; présent le 3 novembre 1683 à l'enterrement de sa fille Suzanne Bernon ; conception de Jacques Bernon en octobre 1684, baptême le 22 juin 1685 à Saint-Martin-de-Ré. Ces intervalles établissent que Gabriel Bernon ne pouvait être au Canada en 1682 ou en 1684-1685. Le long intervalle entre 1678 et 1681 peut s'expliquer par une fausse couche, une stérilité relative de son épouse ou l'absence momentanée de Gabriel Bernon de La Rochelle. Rappelons toutefois, que c'était plutôt les jeunes sans charge de famille qui exerçaient la fonction de facteur. A la défense d'Henri Beauchet-Filleau et de Charles William Baird, l'on soulignera que, lorsque ceux-ci composèrent leurs deux ouvrages, Internet n'existait pas, et que les registres tant réformés que catholiques n'étaient pas numérisés.

Des Bernon avaient exercé des fonctions municipales à La Rochelle au XV<sup>e</sup> siècle, et de ce fait, s'étaient agrégés à différentes époques à la noblesse du Poitou. Mais qu'un membre d'une famille ait été reconnu noble, ne signifie pas qu'il en soit de même pour tous ses cousins. Ils peuvent également avoir été déboutés, parce que ne menant pas un mode de vie noble. Rappelons que les nobles étaient dispensés de payer les impôts, et que les bourgeois des villes n'aimaient guère voir des membres de leur classe sociale bénéficier d'exemption

---

<sup>5</sup> A la suite de la disparition des registres de l'ER de Poitiers, la famille Cottiby de cette ville est très mal connue. Cette recherche est compliquée par le fait que les garçons portent généralement le prénom de René, et les filles celui de Marie. La reconstitution est encore compliquée par le fait qu'il y eut des mariages entre cousins.

<sup>6</sup> Le 9 janvier 1682, Gabriel Bernon, fut le parrain à la Rochelle de sa nièce Jeanne, fille de son frère aîné André Bernon.

aux dépens de la communauté, et que des lettres patentes du roi étaient requises pour établir le lien de parenté.

### **André III Bernon et Suzanne Guillemard son épouse**

Le 23 septembre 1631, au temple de La Villeneuve, André III Bernon, fils d'André II Bernon, marchand, et de sa première épouse, Jeanne Le Court<sup>7</sup>, avait épousé Suzanne Guillemard, fille de Jean Guillemard et de Marie Lescatte, née le 21 février 1604, baptisée le 25 février 1604. L'acte de baptême d'André III Bernon ne porte pas de titulature caractéristique de noblesse. Il en est de même dans l'acte de baptême de son frère Léonard Bernon<sup>8</sup> et de sa sœur Marie Bernon.

André III Bernon est qualifié de marchand. Le 22 mai 1642, il augmentera son revenu et son prestige, en devenant un des monnayeurs dans l'atelier monétaire royal qui s'était ré-ouvert dans la ville<sup>9</sup>. A sa mort, ses fils Gabriel Bernon, Samuel Bernon, et André Bernon furent reçus ricrochons<sup>10</sup>.

André III Bernon et Suzanne Guillemard eurent 13 enfants. Leur premier enfant, une fille Marie, est née le 2 juillet 1632. Les naissances de ses frères et sœurs se suivent ensuite avec une belle régularité : Suzanne Bernon (16 septembre 1633), Jean I Bernon (16 juin 1635, enterré le 10 septembre 1636), André Bernon (10 août 1636), Eve Bernon (21 mars 1638), Jean II Bernon (31 juillet 1639), Perette Bernon (24 mai 1641, enterrée le 3 septembre 1641), Jehanne Bernon (1<sup>er</sup> décembre 1642), Gabriel Bernon (6 avril 1644), Jacques (4 janvier 1646), Samuel I (29 août 1647, enterré le 5 avril 1650), Esther Bernon (20 décembre 1648), et Samuel II Bernon (17 février 1651). Suzanne eut son dernier enfant à l'âge de 47 ans. Ce rythme très rapide fait présumer que ses enfants étaient placés en nourrice, étant probablement catholiques.

André III Bernon et Suzanne Guillemard marièrent leur fille aînée, Marie Bernon, le 1<sup>er</sup> février 1654, à Benjamin Faneuil, fils de Pierre Faneuil et de Marie Cousseau<sup>11</sup>. Suzanne Guillemard décéda à l'âge de 52 ans et fut enterrée le 27 septembre 1656.

---

<sup>7</sup> André II Bernon, né en 1573, était le fils de Léonard Bernon et de Françoise Carré et le petit-fils d'André I Bernon et de Catherine Bouchet. Il se maria trois fois : 1° le 24 janvier 1604 avec Jeanne Lescour, 2° en 1619 avec Elisabeth Baudin, 3° le 15 mars 1622 avec Marie Papin, veuve du docteur Isaac Brevet. Il fut enterré le 15 août 1655. Marie Papin, décédée le 12 février 1670, fut enterrée le lendemain.

<sup>8</sup> Léonard Bernon, sieur de Bernonville, est né le 19 mars 1609, baptisé le 22 mars 1609 au temple neuf (f° 142 v°, art 1754). Il se maria deux fois : 1° en 1635 avec Marie Georges († 30 octobre 1639), 2° en 1640 avec Renée Torterue. Comme son frère, il fut marchand et monnayeur à l'atelier monétaire royal de La Rochelle. Il est mort le 14 juillet 1678.

<sup>9</sup> Charles ROY, *La Rochelle, son atelier monétaire, ses monnaies, 1215-1836*, Imprimerie nouvelle Noël Texier, 1913, tiré à part du Recueil de la commission des arts et monuments historiques de la Charente inférieure t. XIX, 1913-21, p. 21-70 et 87-124 et Pierre MILLE et Florian TEREYGEOL, *L'Atelier monétaire royal de La Rochelle*, Presses Universitaires de Rennes, 2011. L'article de Charles Roy apporte des données sur les Bernon travaillant dans cet atelier monétaire dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>10</sup> *Nom que les Monnoyeurs donnent à leurs apprentis*. AD Charente-Maritime, Série B 284, Louis de RICHMOND, Inventaire sommaire, AD Charente-Inférieure, Série A et B, Imprimerie Eugène Martin, La Rochelle, 1900, t. I, p. 218-219.

<sup>11</sup> Pierre Faneuil, second fils de Pierre Faneuil et de Marie Cousseau, épousa le 22 août 1666 à La Rochelle, Marie Depont dont il eut 3 garçons : Benjamin, Jean et André et 2 filles : Suzanne et Jeanne. Benjamin et André émigrèrent en Angleterre. Le premier obtint la *denization* le 9 avril 1687

André III Bernon maria, le 8 février 1660, sa seconde fille, Suzanne Bernon, à Paul Depont, marchand orfèvre, veuf de Suzanne Fouchard, et le 28 mai 1662, sa troisième fille, Eve Bernon, à Pierre Sanceau, marchand<sup>12</sup>. C'est seulement en 1664, qu'André III Bernon, maria (contrat du 30 décembre 1664) son fils aîné, André IV Bernon, à Esther Depont, fille de Jean Depont et de Sarah Gombault. A la suite du mariage de son fils aîné, sa solitude lui pesant ou ayant besoin de quelqu'un pour le seconder et veiller sur lui, André III Bernon se remaria avec une veuve de 40 ans, Suzanne Poulingue<sup>13</sup>. Le 30 avril 1671, André Bernon maria son second fils, Jean Bernon, qui était pasteur, à Marie Jousselein, et le 26 septembre 1673, son troisième fils, Gabriel Bernon, (auteur de la branche américaine) à Esther Le Roy, fille de François Le Roy, sieur de La Peussardrie, et d'Esther Moquay.

André III Bernon décédé le 21 octobre 1676, fut inhumé le lendemain en présence d'André IV Bernon, son fils, et de Léonard Bernon, sieur de Bernonville, son frère. Il était âgé de 69 à 70 ans (f° 67 v°/vue 828).

### Mariage de Jacques Bernon

Jacques Bernon, quatrième fils d'André III Bernon, figure sur le rôle de l'amirauté de La Rochelle pour l'année 1682 en tant propriétaire d'un bateau de 180 tonneaux, construit aux Provinces-Unies (en Hollande) le *Marie Anne Manon*<sup>14</sup>. Est-ce un indice indiquant qu'il commerçait avec ce pays ? Il était alors âgé de 36 ans, âge où il était temps de s'établir. Le 29 avril 1682, au temple de La Rochelle (1682, f° 22 r°/p. 1282), il épousa Marie-Anne Brians, âgée de 18 ans, fille de Daniel Brians et d'Anne Bion. Son père, marchand de La Rochelle, propriétaire d'une des raffineries de sucre de la ville, était décédé le 29 août 1681<sup>15</sup>. Marie-Anne Brians était un beau parti. Sa mère lui donna dix milles livres de dot qui furent réglées le quinze décembre 1682<sup>16</sup>.

---

et le second le 16 décembre 1687, W. DURRANT-COOPER, *Lists of Foreign Protestants resident in England 1618-1688*, Camden Society, Series n° 1, 82, 1862, p. 45, 1<sup>ère</sup> colonne (Benjamin Faneril) et p. 50, 2<sup>e</sup> colonne (Andrew Fanenie). Les deux frères s'installèrent à Boston. Benjamin s'installa par la suite en 1699 à New York où il mourut le 31 mars 1719. André resta à Boston où il mourut le 13 février 1737 (C. W. Baird, I, 281, II, 208-209).

<sup>12</sup> Pierre Sanceau, laissant sa femme à la Rochelle, se réfugia en Angleterre. Il obtint le 16 décembre 1687 la *denization*. W. DURRANT-COOPER, *Lists of Foreign Protestants resident in England 1618-1688*, p. 53, 2<sup>e</sup> colonne (Peter Sauseau). The Rhode Island Historical Society conserve une lettre de Pierre Sanceau à Gabriel Bernon, écrite de Londres le 17 février 1701.

<sup>13</sup> Suzanne Poulingue, née le 30 décembre 1625 à la Rochelle, était la fille de Jacob Poulingue, maître apothicaire, et de Suzanne Léonard. Elle avait épousé en premières noces, le 8 novembre 1648 au temple de La Rochelle, Jacques Boutier, marchand. Elle lui donna deux filles en 1651 et 1652 qui ne vécurent pas. La date de la mort de son époux n'a pas été retrouvée. Les registres de La Rochelle ne font pas état de son mariage avec André III Bernon. Elle était sa femme lorsqu'elle fut, le 6 juillet 1666, la marraine au temple de Jean Sanceau, fils de Pierre Sanceau et d'Eve Bernon sa belle-fille, et le 27 février 1667 la marraine d'André Bernon, le fils aîné d'André IV Bernon, son beau-fils. Le 17 mars 1676, elle fut également la marraine de Gabriel Bernon, fils de Gabriel Bernon et d'Esther Le Roy. Elle signe le 16 avril 1686 au bas du contrat de mariage de Jacques Bernon de Bernonville et de Jeanne-Catherine-Faneuil. AD Charente-Maritime, 3 E art 1809, f° 69 recto et verso.

<sup>14</sup> AD Charente-Maritime, B. 235, registre, p. 9.

<sup>15</sup> Marquis de QUINCY, *Histoire militaire du règne de Louis-le-Grand*, Roy de France t. III, Paris, MDCCXXVI, p. 371.

<sup>16</sup> Contrat de mariage de Jacques Bernon et de Marie-Anne Brians passé le 21 février 1682 à la Rochelle devant Me Billon notaire, AD Charente-Maritime, E 302, 219-222.

Jacques Bernon et Marie-Anne Brians n'eurent pas d'enfant à La Rochelle. Jacques Bernon paraît être décédé au cours du premier semestre de l'année 1685. Marie-Anne Brians ne resta pas longtemps veuve. Elle se remaria au mois d'octobre 1686 à Paris, avec François de Rollon, un noble du Trégor, lieutenant des vaisseaux du roy, servant au département de la Ville de Rochefort<sup>17</sup>. Cette union dura dix ans. Lors du siège de Carthagène, François de Rollon fut blessé à la cuisse le 30 avril 1697, *on la lui coupa, il en mourut deux jours après*<sup>18</sup>.

### Samuel Bernon, le Canadien

Samuel Bernon au début de l'année 1682 était copropriétaire, avec son frère aîné André Bernon, et Pierre Faneuil, d'un bateau de fabrication anglaise, de 180/200 tonneaux, âgé de 7 ans, *Le Samuel* qui était mouillé à Bordeaux<sup>19</sup>. Ce bateau, sous le commandement du maître canadien Jean Baptiste<sup>20</sup>, partit du port de Bordeaux le 21 avril 1682<sup>21</sup> porter une cargaison à Québec.

En 1684, un second voyage au Québec fut entrepris avec *Le Samuel*. Avant son départ, Samuel Bernon, son frère aîné André Bernon, Pierre Faneuil et Isaac Mouchard, nouveau co-proprétaire du *Samuel*, affrétèrent celui-ci à Jean Massiot le jeune, directeur de la compagnie royale d'Afrique, pour charger du sucre aux îles françaises de l'Amérique au retour du navire du Canada<sup>22</sup>.

Des sommes lui étant dues, Samuel Bernon vint cette fois-ci à Québec. Il avait des disponibilités et acheta pour un marchand de Québec la cargaison de vin et d'eau de vie d'un navire arrivant de Bordeaux. Cette opération provoqua la levée de bouclier des marchands de Québec qui n'avaient pas été associés à cette affaire. Ceux-ci accusèrent Samuel Bernon de vouloir bouleverser les prix, et intentèrent une action auprès de la cour souveraine de la Nouvelle-France. Cette cour examina cette affaire, les 14 et 16 août 1684, et condamna Samuel Bernon à une amende<sup>23</sup>, mais cette décision ne fut pas ratifiée par l'intendant. Cette affaire présente l'avantage de certifier la présence de Samuel Bernon à Québec. Au mois de

---

<sup>17</sup> Leur contrat de mariage fut passé le 12 octobre 1686 à Paris, devant Me Antoine Bobusse, notaire au Châtelet de Paris, en présence notamment de son beau-frère Gabriel Bernon et de ses belles-sœurs Jeanne et Esther Bernon. AD Charente-Maritime, E 302, 205-209.

<sup>18</sup> Marquis de QUINCY, *Histoire militaire du règne de Louis-le-Grand*, Roy de France t. III, Paris, MDCCXXVI, p. 371.

<sup>19</sup> Ce bâtiment fut immatriculé à La Rochelle. AD Charente-Maritime, B. 235, f° 4 v° (p. 9).

<sup>20</sup> AD Gironde, 6 B, 69 – Passeports pour l'Amérique accordés aux vaisseaux (1681-1682), f° 37 v°.

<sup>21</sup> AD Gironde, 6 B, 288 – Départs des navires du port de Bordeaux (1682), f° 29 v° et 30. Notons que sur ce registre, Samuel Bernon est présenté est à la fois comme étant le propriétaire et le capitaine du *Samuel*. Comme cet acte est daté du 22 avril 1682, alors que le bateau était parti, il est probable que le scribe ne se rappelant pas le nom du capitaine ait repris le nom de Samuel Bernon. Commander un navire traversant l'Atlantique impliquait des connaissances et une pratique nautique. Il fallait compter 6 à 12 semaines pour rallier le Canada depuis la France. Le voyage retour, plus court en raison des courants, des vents favorables, durait 4 à 6 semaines. Gilles HAVARD et Cécile VIDAL, *Histoire de l'Amérique française*, Collection Champs-Histoire, Flammarion, Paris, 2014, p. 205.

<sup>22</sup> Minutes des notaires René Rivière, Pierre Soullard et François Soullard, Registre 1683-1685, AD Charente-Maritime, 3E 1808, f° 137 v-138. Base de données Archives Canada-France.

<sup>23</sup> Arrêts du Conseil souverain des 14 et 16 août 1684 contre Samuel Bernon, marchand de La Rochelle, nouvellement arrivé en cette ville. Jugements et délibérations du Conseil souverain de la Nouvelle-France, publiés sous les auspices de la législature de Québec, vol. II, Imprimerie A. Coté et Cie, 1886, pp. 953-959.

novembre et décembre, ce dernier passa deux actes devant le notaire royal Me Genaples<sup>24</sup>. Le baron de Lahontan, qui voyagea au Canada dans les années 1684-1689, le rencontra à Québec et rapporte dans ses mémoires que :

*Le Sieur Samuel Bernon de La Rochelle est celui qui fait le plus grand commerce de ce païs-là. Il a des magasins à Québec d'où les marchands des autres villes tirent les marchandises qui leur conviennent*<sup>25</sup>.

Le risque de la pérennisation de la présence de ce loup huguenot dans sa bergerie agaçait prodigieusement l'évêque de Québec, François de Montmorency-Laval. Pendant le second semestre 1685, il requerra son expulsion<sup>26</sup>. Il n'avait pas pu le faire plutôt parce que La Barre, le gouverneur en place, avait eu en 1684 sur les bras, une guerre avec les Iroquois et celle-ci s'étant achevée fâcheusement, il avait été démis de sa fonction et regagné la France. Le nouveau gouverneur, le marquis de Denonville<sup>27</sup>, arriva le 1<sup>er</sup> août 1685. Aussitôt, François de Montmorency-Laval lui demanda l'expulsion de Samuel Bernon. Pour sa part, celui-ci présenta un mémoire où il plaidait sa cause. Dans sa longue lettre du 13 novembre 1685 au ministre de la marine Seignelay, Denonville lui fait part de son embarras :

*Le Sr. Bernon, marchand, m'a présenté un mémoire, que j'ay l'honneur de vous renvoyer, afin que je puisse recevoir les ordres du Roy sur le séjour que les marchands relligionaires feront en ce pays. Je suis obligé, Monseigneur, de vous rendre compte du mérite de cette famille. Ils sont plusieurs frères, habitans de La Rochelle, qu'il seroit à souhaitter de pouvoir convertir. Ils ont rendu des grands services en ce pays icy, par leur négoce où ils leurs est beaucoup deu. Mr. N. Evesque m'ayant tesmoigné souhaitter qu'il ne passat pas l'hyver en ces Pays. J'ay creu luy devoir accorder cette satisfaction*<sup>28</sup>.

---

<sup>24</sup> Quittance de Samuel Bernon à Hilaire 24.

<sup>25</sup> *Mémoires de l'Amérique septentrionale ou la suite des voyages de Monsieur le Baron de Lahontan*, ... , A La Haye, chez Isaac Delorme, Libraire, MDCCVIII, T. II, pp. 66-67.

<sup>26</sup> Expression imagée que Jean-Louis Lalonde a donnée à son étude sur les protestants de Langue française au Québec. Jean-Louis LALONDE, *Des loups dans la bergerie. Les protestants de Langue française au Québec, 1534-2000*, Editions Fides, Montréal, 2002, p. 33 (Gabriel Bernon au lieu de Samuel).

<sup>27</sup> Jacques-René de Brisay, marquis de Denonville Bourguine (7 novembre 1684), transport de Samuel Bernon à Vincent Beriau dit le Poittevin (6 décembre 1684). Antoine ROY, *Inventaire des Greffes des Notaires du Régime Français*, t. VII, Archives de la Province de Québec, Québec, 1946, François Genaple, notaire royal à Québec, (1637-1710), gouverneur général de la Nouvelle-France de 1685 à 1689. Il arriva à Québec à un moment critique du conflit qui opposait la colonie aux Iroquois et aux Anglais.

<sup>28</sup> Lettre du marquis de Denonville au marquis de Seignelay du 13 novembre 1685, Archives nationales d'Outre-Mer (Aix-en-Provence), Série C11A. Correspondance générale - Canada, vol. 7, f° 100 v°/101r°. Cette lettre est consultable sur la base de données Bibliothèque et Archives Canada (n° MIKAN 3049318). L'historien américain Francis PARKMAN cite ce passage dans son *Histoire du Canada sous l'Ancien Régime : It is a pity that he cannot be converted. As he is a Huguenot, the bishop wants me to order him home this autumn, which I have done, though he carries on a large business, and a great deal of money remains due to him here*, Francis PARKMAN, *The Old Régime in Canada, France and England in North America, Part Fourth*, Little, Brown and Company, Boston, 1895, pp. 341-342.

## André IV Bernon le nouveau chef de famille

André IV Bernon, fils aîné d'André III Bernon et de Suzanne Guillemard, était à La Rochelle un marchand respecté. Esther de Pont son épouse, lui avait donné 5 enfants : Esther Bernon (17 décembre 1665), André V Bernon (22 février 1667), Marie-Suzanne Bernon (8 avril 1670), Jeanne Bernon (23 février 1679, morte le 9 mai suivant), Jeanne Bernon (8 janvier 1682). Gabriel Bernon et Esther Le Roy son épouse, pour leur part avaient eu 5 enfants : Marie Bernon (10 juillet 1674), Gabriel Bernon (12 mars 1676), Esther Bernon (22 octobre 1677), Suzanne Bernon (25 août 1682), et Jacques Bernon (19 juin 1685), baptisé le 22 juin 1685 au temple de Saint-Martin-de-Ré<sup>29</sup> à la suite de l'interdiction des pasteurs de La Rochelle et de la destruction du temple de La Rochelle. L'on peut se demander si les longs intervalles qui s'observent respectivement entre les naissances de Marie-Suzanne Bernon (1670) et de Jeanne Bernon (1679), et d'Esther Bernon (1677) et Suzanne Bernon (1682) ne pourraient s'expliquer par la présence de leurs pères André IV Bernon et Gabriel Bernon dans quelques places marchandes.

Vint le dernier trimestre 1685, temps fatidique de la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV. André IV Bernon fut *un des bons marchands de la ville* et un des anciens du consistoire, convoqué le 6 octobre 1685 avec d'autres notables de La Rochelle par l'Intendant Arnoul de Vaucresson. Il est celui qui dit à l'intendant en pleurant *Vous m'allez damner, Monseigneur, puisqu'il m'est impossible de croire ce qu'enseigne la Religion qu'on veut que j'embrasse*. A quoi l'intendant répondit *Je me soucie bien que vous vous damniez ou non, pourvu que vous obéissiez*. André IV Bernon abjura le 15 novembre 1685 à Salles<sup>30</sup>.

André III Bernon survécut peu de temps à cette épreuve. Le fait que *son corps fut porté pendant la nuit, dans la maison qu'il avoit à Périgny, & on l'y enterra dans son jardin*<sup>31</sup>, fait présumer que cette inhumation intervint après l'ordre donné le 8 décembre 1686 par Louis XIV aux commandants et intendants, d'appliquer avec plus de modération et de doigté les mesures contre les protestants<sup>32</sup>.

<sup>29</sup> La consultation inopinée le 14 août 2015, de la généalogie Bernon sur le site Wiki Tree m'a appris la naissance de Jacques Bernon le 22 juin 1685, mais le lieu de naissance était mal orthographié : Saint Marie, France. Dans le *Guide des Familles protestantes de Gildas BERNARD*, Archives nationales, Paris, 1987, p. 135, art. 47 et p. 138, art. 135, j'ai relevé que la *Table des baptêmes faits à Saint-Martin, isle de Ré, par M. Barbault, le père, ministre en 1685, jusque et compris le mois de septembre ; copiée sur le registre de ladite Eglise de 1685* était consignée à la suite des registres des mariages de l'ER de La Rochelle pour 1660-1667. Jacques Bernon est le 24<sup>e</sup> de cette table (AD Charente-Maritime. La Rochelle, Collection du greffe, I. 176-180, Baptêmes-Mariages 1649-1667). L'acte de baptême se trouvait bien dans le registre de l'ER de Saint-Martin-de-Ré de 1685 (AD Charente-Maritime, Collection du Greffe, Saint-Martin-de-Ré, BMS 1668-1685 /2, 188 p, I. 246-263, 1685, f° 28 v°, p. 170).

<sup>30</sup> Abraham TESSERAU, *Histoire des Reformez de La Rochelle depuis l'année 1660 jusqu'à l'année 1685 en laquelle l'Edit de Nantes a été révoqué*, A Amsterdam, Chez la Veuve de Pierre Savouret, MDCLXXXIX, pp. 279-280.

<sup>31</sup> Ibid. p. 302. Cette maison *située au bourg de Périgny*, dénommée La Pommeraie, resta entre les mains de la famille Bernon jusqu'en 1743.

<sup>32</sup> Cette instruction confidentielle signée le 8 décembre 1686 à Versailles par Louis XIV, et contresignée par Louvois a été publiée dans les *Mémoires de Nicolas-Joseph Foucault*, publiés et annotés par F. Baudray, Collection des documents inédits de l'Histoire de France, Imprimerie Impériale, Paris, MDCCCLXII, pp. 161-170. Ce texte faisant apparaître comment Louis XIV tenta de sortir du borbier où il s'était placé en ordonnant la Révocation, est curieusement ignoré des thuriféraires du Grand Roi. Philippe Joutard vient de leur mâcher le travail en le citant dans sa récente synthèse sur la révocation de l'édit de Nantes publiée au mois de janvier 2018. *La*

## Jean Bernon, le pasteur de Saint-Just

Jean Bernon, le 6<sup>e</sup> enfant d'André II Bernon et de Suzanne Guillemard, né le 31 juillet 1639, à la différence de ses frères, ne fut pas marchand, mais pasteur. Après avoir obtenu le diplôme de docteur en théologie, il ne devint pas pasteur à La Rochelle, mais fut nommé en 1667, ministre de Saint-Just, près de Marennes. Il épousa le 30 avril 1671 au temple de Saint-Just, Marie Jouselin, fille d'Antoine Jouselin, sieur de La Jauzetterie, avocat à la cour. Elle lui apporta la seigneurie de Feusses et de Fief-Levreau. Ils eurent 2 enfants, nés en 1673 et en 1674.

A la Révocation, confronté au dilemme posé aux pasteurs qui, selon les termes de l'édit de Fontainebleau révoquant l'édit de Nantes, devaient ou se convertir ou quitter le royaume dans un délai de 15 jours, Jean Bernon opta pour le choix de rester. Avec toutes ses alliances, il fut une cible de choix pour le pouvoir et devint un très zélé catholique<sup>33</sup>. Fénelon était arrivé à Saintes, le 15 décembre 1685, pour superviser la conversion des huguenots de cette province<sup>34</sup> et dans trois lettres à Seignelay, témoigne comment il procéda avec Jean Bernon<sup>35</sup>. Dans sa première lettre, datée du 21 avril 1686, Fénelon décrit au ministre sa prise de contact avec Jean Bernon :

*J'ai formé une liaison avec un ministre Bernon, qui est très bon homme ; j'espère qu'il sera bientôt aussi zélé pour l'Eglise qu'il a été préoccupé contre elle, et par lui nous ramènerons une bonne partie des religionnaires qui sont ses parents ou ses amis, et qui ont en lui une entière confiance sur la religion. Il demande un grand secret ; car, outre que son instruction n'est pas achevée, de plus il deviendrait absolument inutile à nos desseins sur le moindre soupçon qu'on aurait de son commerce avec moi [...].*

Fénelon mit 8 mois pour obtenir la rémission de Jean Bernon, le 28 février 1687 et fit part de sa réussite à Seignelay :

*J'ay déjà pris la liberté de vous parler du ministre Bernon, dont la conversion sincère et éclairée fait de grands biens à La Rochelle. Le désir de se rendre utile à ceux qui ont besoin d'instructions, et qui ont une singulière confiance en lui, l'a empêché de recevoir la pension que le roi donne aux ministres convertis. Il a cru ce désintéressement nécessaire pour éviter les soupçons qui pouvaient l'empêcher d'être écouté avec fruit. Il me paraît fort à souhaiter, Monsieur, qu'une conduite si édifiante ne le prive pas des libéralités du roi, et que la pension lui soit gardée pour la recevoir quand ces raisons de charité cesseront ...*

Le 14 juillet 1687, Fénelon dressait un bilan optimiste de son action :

*Ce que nous avons fait de meilleur, c'est la nombreuse famille des Bernon, avec leurs alliances qui sont très étendues. Le ministre de cette famille est enfin un très zélé catholique, la ferveur de sa piété égale la fermeté de sa foi ; comme sa parenté à une entière confiance en lui, il les gagne tous [...]. Cet homme fait ici plus de bien que nous-mêmes [...]; moins il cherche les grâces, plus il les mérite.*

---

*Révocation de l'édit de Nantes ou les faiblesses d'un Etat*, Editions Gallimard, Inédit de la Collection Folio Histoire, Paris, 2018, pp. 248-249 ; triomphe du double langage et du réalisme politique.

<sup>33</sup> Samuel MOURS, *Les pasteurs à la révocation de l'édit de Nantes*, BSHPPF, vol. CXIV, 1968, janvier-mars, p. 96.

<sup>34</sup> RP Louis Boutié, *Fénelon*, Victor Retaux, Libraire-Editeur, Paris, 1900, p. 24.

<sup>35</sup> Lettres inédites de Fénelon publiées par l'abbé Victor Verlaque, V. Palmé, Paris, 1874, pp. 36, 51, et 57.

Cette lettre fit son effet auprès du pouvoir. Jean Bernon toucha une pension de 600 livres à partir de l'année suivante.

### **Gabriel Bernon, le récalcitrant**

Revenons à Gabriel Bernon. Le baptême de son fils Jacques Bernon, le 22 juin 1685 au temple de Saint-Martin-de-Ré, est l'acte qui prouve qu'il était bien cette année là, à La Rochelle, et non à Québec comme le prétendait C. W. Baird. Gabriel Bernon, lors de la venue des dragons à La Rochelle, fut des huguenots qui refusèrent d'abjurer. Ses biens furent saisis le 13 octobre 1685. Comme le démontre la nouvelle interprétation donnée par Philippe Joutard, le pouvoir croulant sous les critiques de l'étranger et le malaise qu'éprouvaient les catholiques français envers les conversions forcées, pour résoudre ce dilemme commença à expulser (ou à laisser filer) les récalcitrants. Pratique, Gabriel Bernon dressa le 10 mai 1686 à La Rochelle, un état de ce qui lui était dû (C. W. Baird I, 324-325). Le 12 octobre 1686 à Paris, il assista à la passation du contrat de mariage de sa belle-sœur Marie-Anne Brians, avec François de Rollon. De là, il se rendit à Amsterdam, puis alla l'année suivante à Londres (C. W. Baird II, 215), places où il avait des contacts et avec lesquelles il devait commercer avant la Révocation. Il obtint la *denization* le 9 avril 1687<sup>36</sup>. A la suite de la levée de la surveillance sur les côtes ordonnée le 8 décembre 1686 par Louis XIV, il était désormais plus facile de sortir de La Rochelle. Esther Le Roy put rejoindre son époux à Londres avec ses deux fils et ses deux filles. Le 9 octobre 1687, *Esther Le Roy, wife of Gabriel Bernon, and Marie and Esther their daughters, not yet communicants*, firent acte de reconnaissance devant l'Eglise française de Londres de Threadneedle Street<sup>37</sup>. Esther Le Roy et ses enfants obtinrent à leur tour la *denization* le 16 décembre 1687<sup>38</sup>.

### **Retour de Samuel Bernon en France**

Samuel Bernon avait dû quitter le Québec dans le dernier trimestre 1685, rallongeant probablement son retour avec un crochet par les Antilles. Quand il arriva à La Rochelle, les missionnaires bottés étaient partis. Se conformant aux dispositions de l'article 12 de l'édit de Fontainebleau, il fut discret et resta protestant. Pendant les années qui suivirent, il continua à commercer avec le Québec. Avec les profits amassés, il acheta le 14 avril 1692, à Simon Pottier, marchand, et à Antoinette Guillemet, l'épouse de celui-ci, un hôtel situé à La Rochelle dans la paroisse de Saint-Barthélemy, non loin du présidial<sup>39</sup>.

Samuel Bernon et son frère Jean Bernon, établirent les enfants de leur frère aîné André Bernon décédé. Marie Suzanne Bernon, la seconde fille d'André Bernon, épousa le 13 septembre 1692 dans l'église Saint-Barthélemy, un veuf Pierre Harouard, sieur du Beignon,

---

<sup>36</sup> W. DURRANT-COOPER, *Lists of Foreign Protestants resident in England 1618-1688*, Camden Society, Series n° 1, 82, 1862, p. 43, 2<sup>e</sup> colonne.

<sup>37</sup> Robin GWYNN, *Minutes of the Consistory of the French Church of London, Threadneedle Street, 1679-1692*, H.S.Q.S., vol. LVIII, London, 1994, p. 238.

<sup>38</sup> W. DURRANT-COOPER, *Lists of Foreign Protestants resident in England 1618-1688*, op. cit., p. 49, 1<sup>ère</sup> colonne (Ester Bernou, Gabriel, Mary, Ester and James). Notons qu'un Andrew Bernon obtint la *denization* le 25 mars 1688, p. 54, 2<sup>e</sup> colonne.

<sup>39</sup> La Rochelle comptait alors cinq paroisses. Notre-Dame, au Nord-Est de la ville, était la plus étendue, la plus pauvre et la plus populaire. Dans la paroisse Saint-Barthélemy, à l'Ouest, habitaient une grande partie des gens riches ; Saint-Sauveur à l'Est, comptait des artisans et commerçants. Saint- Jean-de-Perot et Saint-Nicolas, au Sud, en bordure du port, étaient des paroisses de marins. Saint- Nicolas était la plus pauvre, Saint-Jean-du-Pérot avait aussi des bourgeois. Marcel DELAFOSSE, *Histoire de La Rochelle*, Editions Privat, Toulouse, Nouvelle Edition 2002, p. 188.

receveur du bureau de La Rochelle. Esther Bernon, la fille aînée d'André Bernon, épousa le 23 mai 1693 dans l'église Saint-Barthélemy, François Petit, écuyer, sieur du Petit Val.

Samuel Bernon âgé de 40 ans, épousa Marie Cottiby, 22 ans, baptisée le 15 novembre 1671 au temple de Châtellerault, la fille René Cottiby, gros marchand-banquier huguenot de Poitiers, et de Marthe Berthon, d'une famille huguenote notable de Châtellerault dont la mère était une Malherbe de Loudun. Avant de l'épouser, il se convertit. Il eut des entretiens avec l'évêque de La Rochelle, favorisés probablement par son frère Jean Bernon, l'ancien pasteur. Samuel Bernon franchit le pas le 8 juillet 1693 dans l'église Saint-Barthélemy, déclarant qu'il avait *volontairement et de son bon gré fait abjuration de l'hérésie de Calvin et profession de la Foy Catholique, Apostolique et Romaine*.

Le contrat de mariage fut passé le 21 juillet 1693 à Poitiers, chez M. Cottiby, devant Me Berthonneau<sup>40</sup>, notaire, en présence de son frère Jean Bernon et de nombreux membres de la famille Cottiby. Mais comme cela est parfois observé dans les familles de nouveaux convertis de La Rochelle, il n'y eut pas de cérémonie à l'église. Il en fut de même pour André V Bernon, le neveu de Samuel Bernon qui épousa Françoise Mounereau, âgée de 25 ans, fille de Gilles Mounereau, marchand huguenot de La Rochelle, et de Françoise Simon.

### **Jean Bernon, cy-devant ministre de la Religion prétendue réformée**

Veuf, Jean Bernon épousa, le 16 août 1695 en l'église de Saint-Just, *damoiselle Esther Gabiou, fille, âgée de 44 ans, de la paroisse de Marennes*<sup>41</sup>. Considéré par Fénelon comme un très zélé catholique, il était pensionné du clergé<sup>42</sup>. Vieillissant, Jean Bernon fit construire une chapelle en son château. Elle fut bénie le 29 juillet 1710 en présence des prêtres du secteur, avec la permission de l'évêque de Saintes. Elle n'était pas dédiée à Notre-Dame ou à un saint, mais à Jésus-Christ. L'on peut se demander si ce fait, comme nous l'avons vu dans l'histoire de la famille Cottiby, n'était pas un moyen par lequel Jean Bernon marquait toujours un certain attachement à la religion réformée, en dépit de sa profession de foi catholique. Il mourut à l'âge de 72 ans, après avoir *reçu les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction*. Son corps fut mis dans l'église de Saint-Just *sous son banc qui est joignant celui de Mr. Monbriander*<sup>43</sup>.

---

<sup>40</sup> AD Vienne 4 E 26/ 141-166 1651-1699, Berthonneau, notaire à Poitiers, GE 86. Entraide généalogique dans la Vienne. La date de 28 mars 1694, parfois donnée pour ce contrat correspond à la date du contrôle à Poitiers d'un complément à ce contrat de mariage.

<sup>41</sup> *Archives Historiques de La Saintonge et de L'Aunis*, t. XIII, 1885, p. 278, note 4.

<sup>42</sup> Samuel MOURS, *Les pasteurs à la révocation de l'édit de Nantes*, BSHPF, vol. CXIV, 1968, janvier-mars, p. 96.

<sup>43</sup> L. J. NAZELLE, *Le Protestantisme en Saintonge sous le Régime de la Révocation 1685-1789*, Librairie Fischbacher, Paris, 1907, p. 29.

## Gabriel Bernon l'américain

Le destin de Gabriel Bernon, lorsqu'il décida de partir pour l'Amérique, nous est bien connu par les relations de C. W. Baird<sup>44</sup> et de Mary Dewitt Freeland<sup>45</sup>. Avant son départ, il se fit allouer 2672 acres de terre dans la *township* de New Oxford, dans le comté de Worcester à 50 miles à l'Ouest de Boston. Laissant sa femme et ses enfants à Londres, Gabriel Bernon embarqua le 28 avril 1688, à bord du *Dolphin*, avec un groupe de 40 personnes, à Gravesend. Ce navire considéré comme *a good sailor* et son capitaine John Foye, *a most discreet navigator*, dix semaines après son départ, il débarqua à Boston le 5 juillet 1688 (Baird, II, 215 et 259). Sa femme le rejoignit plus tard avec ses filles. La naissance de leur fille Sarah, en 1689, est probablement le fruit de leurs retrouvailles.

Gabriel Bernon n'était pas agriculteur, mais marchand. Il confia la mise en valeur de son domaine de New Oxford à Isaac Bertrand du Tuffeau, un de ses compagnons de voyage en Amérique (Baird II, 267) et s'établit à Boston (Baird II, 204). Il s'engagea dans des opérations commerciales avec la Pennsylvanie et la Virginie, exportant des biens vers l'Angleterre, les Antilles, faisant le commerce des fourrures avec la Nouvelle Ecosse. Il s'intéressa aussi dans la production de sel, la fabrication de clous, et dans la construction et l'acquisition de bateaux (Baird, II, 204, 217). En 1693, il se rendit à Londres pour obtenir une patente pour la manufacture de *naval stores* (Baird, II, 216).

Si son activité commerciale allait bien, il n'en était pas de même de son exploitation agricole à Oxford. Créer un domaine implique la réalisation de défrichements, d'épierrements et nécessite des capitaux, du matériel, des animaux de traits, des moyens humains. 5 bonnes années sont nécessaires pour former une exploitation autosuffisante<sup>46</sup>. Mais les choses n'allèrent pas comme il l'avait espéré. Isaac Bertrand du Tuffeau, son agent, lui fit défection. *Called to account for gross mismanagement of interests committed to him, he had sold off the stock and furniture of Bernon's plantation*<sup>47</sup>. A cela s'ajoutait l'hostilité des Indiens, conséquence de la guerre en Europe. En 1694-1695, la colonie, avec son pasteur Bondet, dut se réfugier à Boston (Baird, II, 276). Le 15 mai 1696, Esther Le Roy y donna le jour à une fille qui fut prénommée Jeanne. Elle avait alors 44 ans ; ce fut son dernier enfant.

Lors du dernier trimestre 1696, Gabriel Bernon fit un second voyage à Londres. A son retour en 1697, après avoir passé 9 ans à Boston, il quitta cette ville, et le Massachusetts

---

<sup>44</sup> Charles W. BAIRD a exploité les archives de Gabriel Bernon, aujourd'hui conservées par *The Rhode Island Historical Society* à Providence, pour suivre toutes ses pérégrinations depuis son départ de La Rochelle en 1686, pour Amsterdam, Londres, Boston, le Massachusetts et enfin le Rhode Island (Newport, Providence, Kingston et à nouveau Providence). C. W. BAIRD, *History of the Huguenot Emigration to America*, Dodd, Mead & C°, New York, 1885, Reprint Genealogical Publishing C°, Baltimore, 1985, Two Volumes in One, I, p. 319 et II, pp.215-217, 258-259, 316-329. La carrière de Gabriel Bernon a été l'objet d'une réévaluation par Catharine RANDALL, *From a Far Country. Camisards and Huguenots in the Atlantic World*, 2011, Chapter Five, *Protestant and Profiteer. Gabriel Bernon in the New World*, pp. 69-79.

<sup>45</sup> Mary DEWITT FREELAND, *The Records of Oxford Massachusetts : Including Chapters of Nipmuck, Huguenot and English History. Accompanied with Biographical Sketches and Notes, 1630-1890. With Manners and Fashions of the Time*, Joel Munsell & Sons: Albany NY, 1894, Reprint, pp. 423-424.

<sup>46</sup> Gilles HAVARD et Cécile VIDAL, *Histoire de l'Amérique française, op. cit.*, pp. 424-425.

<sup>47</sup> Gabriel Bernon malgré plusieurs tentatives ne put remettre ce projet sur pied à la suite de troubles avec les Indiens nés du trafic d'alcool et de la guerre en Europe. Le *settlement* d'Oxford ayant été concédé à lui et à Isaac Bertrand du Tuffeau, il lui fallut attendre la mort de celui-ci pour pouvoir le vendre le 21 mars 1721 (Baird, II, 282 -284, 288-290).

pour s'établir plus au Sud, dans l'état voisin du Rhode Island (Baird, II, 220), où les possibilités commerciales étaient meilleures (Baird, II, 316) et aussi pour des raisons politiques. C. W. Baird laisse entendre, sans le dire expressément, que si Gabriel Bernon avait des relations cordiales avec les puritains de Boston (Baird, II, 322), il était *intensely loyal to the British Crown* et avait un *lack of sympathy with the Puritan spirit* (Baird, II, 323).

Gabriel Bernon s'établit dans cet état fondé en 1638 par un groupe qui avait quitté Salem à la recherche d'une plus grande liberté religieuse qui y avait été garantie par une charte royale en 1663<sup>48</sup>. Il y trouva un climat religieux plus conforme à ses aspirations, et devint *a fervent and zealous member of the Church of England. He was active in the formation of the first three Episcopal churches in Rhode Island, Trinity church in Newport, St. Paul's church in Kingston and St. John's church in Providence* (Baird, II, 322-323).

Gabriel Bernon demeura d'abord à Newport, à l'embouchure de la Narragansett bay où il poursuivit et développa son activité commerciale. Il déclara dans un document, avoir *spent more than ten thousand pounds towards the benefit of the country ; in building ships ; making nails, and promoting the making of stuffs, hats, and rosin, &c* (Baird, II, 318). 13 ans après leur installation à Newport, sa femme, Esther Le Roy, y décéda le 14 juin 1710 à l'âge de 56 ans. Après 2 ans de veuvage, en 1712, Gabriel Bernon alors âgé de 68 ans, épousa Mary Harris, beaucoup plus jeune que lui (Baird, II, 325). Il déménagea à Wickford, sur la rive gauche de la Narragansett bay où naitront son fils Gabriel Bernon, mort jeune, et sa fille Susanne Bernon (1716). Le couple s'établit enfin en 1719, à Providence, dans la capitale du Rhode Island où naitront Mary Bernon (1<sup>er</sup> avril 1719) et Eve Bernon (11 juillet 1721). Ses affaires prospérant, Gabriel Bernon fit bâtir une maison dans le goût français. Il y décéda le 1<sup>er</sup> février 1736, à l'âge de 92 ans. *He was decently buried under the Episcopal Church at Providence, and a great concourse of people attended his funeral* (Baird, II, 326-327).

### **Samuel Bernon, trésorier de France**

La vie de Samuel Bernon et de Marie Cottiby à La Rochelle, pendant leurs dix premières années de mariage, est jalonnée par les baptêmes de leurs enfants dans l'église Saint-Barthélemy : Marthe-Marie Bernon (17 juillet 1694), Samuel-René Bernon (23 juillet 1695), Esther-Jeanne Bernon (9 juillet 1696), Marie-Anne Bernon (7 avril 1699), Suzanne-Henriette Bernon (23 août 1700) et un garçon mort peu de temps après sa naissance (31 juillet 1704). Joseph Rivet-Cottiby, fils aîné de Samuel Cottiby et d'Elisabeth Rivet, avocat du roi au présidial de La Rochelle, sera le parrain d'Esther-Jeanne Bernon.

La ville de La Rochelle était devenue au mois d'avril 1694, le siège d'une généralité. Changeant de condition sociale, Samuel Bernon acheta une charge de trésorier de France et prit le titre de conseiller du roi. Cette charge de trésorier apportait des exemptions fiscales, et n'était pas sans responsabilité. Les trésoriers avaient des attributions fiscales, domaniales, de voirie et remplissaient aussi des fonctions de justice. Le principal moteur de l'acquisition d'un tel office était la source de prestige et d'influence qu'elle apportait. Les trésoriers de France qui étaient en rapport avec tout ce qui représentait le mérite, l'influence et la fortune furent à l'origine de la plupart des dynasties de grands commis de l'Ancien régime<sup>1</sup>.

---

<sup>48</sup> Adelaïde BARBEY (Dir), *Etats Unis*, Les Guides bleus, Hachette, Paris, 1983, *Notice sur le Rhode Island*, p. 212.

## Correspondance entre Samuel et Gabriel par delà l'Océan

Les hasards de la conservation font que les Archives de *The Rhode Island Historical Society* conservent une lettre que Samuel Bernon écrivit le 16 mars 1697 à son frère Gabriel qui nous ouvre une fenêtre sur leurs relations depuis leur séparation. Gabriel Bernon ayant connu des déboires se rendit à Londres pour obtenir des concours financiers. Le 17 janvier 1697, il écrivit à son frère Samuel à La Rochelle. Le 16 mars 1697, le dernier lui répondit :

*A La Rochelle, le 16<sup>e</sup> mars 1697.*

*J'ay receu Monsieur & cher frère, la lettre que vous m'avez escript le 17 janvier à laquelle j'aurois plus tost répondu sy mon frère de St-Jeus<sup>49</sup>, m'avoit la réponse de la vôtre que vous trouverez ci-jouaint, à laquelle je me rapporte sur le peu quy vous parle de Religion, vous peuvent protester que j'ay une cognoissance de sa bonne foy là-dessus et quy, ouy, est entré que par l'intherest de son Salut, persuadé quy ne pouvoit y avoir d'autre chemin assuré pour parvenir à fléchir la justisse de Dieu, et obtenir sa miséricorde sans laquelle ne pouvons éviter l'anfert puisque nous sommes tous né pêcheurs par la chute de nôtre premier paire et par nôtre vie dérégée et que nous ne sommes que mal & misère de tout tempts sans de nous mesme pouvoir espérer aucun secours que par le mérite infiny de la mort de Nôtre Seigneur Jésus Crist quy a versé son très précieux sang pour rachepter l'esglise son espouse & les fidelles de la mort esternelle. Ce sont les principes de la Religion Catolique.*

*Je say que c'est aussy celui des Protestans, mais la grande différence que j'y trouve, c'est comme Jésus-Crist l'Esglise & les fidelles ne doibvent faire que ung corpti & que tout ce quy est dit des hungs ne peut estre que trop mauvais. Je ne veux que l'histoire de vôtre héraux, M. Le Sueur<sup>50</sup> pour justiffier que sy Jésus Crist a une Esglise visible au monde, comme nous le debvons croire, ce ne peut estre que la catolique puisque nous voyons par cette belle histoire que nonoptant les deffaud de tous les hommes quy ont travaillé à la destruire & les Révolutions arrivées dans tous les siècles, cette Esglise a tousjours supsister & supsistera jusqu'à la consommation des siècles Parce qu'ils paroist clair que Dieu la soutien par son bras tout puissant sans coy y seroit impossible qu'elle husent supsister.*

*Vous lisez Monsieur Le Sueur en l'esprit de critique cette Esglize que avecq luy feste consister dans les misérables membres poury quy la deshonne, vous arestent seulement sur les conséquences quy tire de son chef sur plusieurs endroit de son histoire, et moy lorsque j'ay leu ce beau livre, je ne me suis arrêté à la pureté de son histoire, par succession & les deffaus que je voy dans les hommes quy ont veu la condhuite de l'Esglize me justifie que c'est le bras de Dieu qui l'a soutenu 'autant plustost que je voy toutes les sectes & hérésies quy s'y sont opposée dont les Ariains ont esté les plus considérables & les plus estandu ; cependant tous ce sont dissipez et cassez, comme fait ung pot de terre quy frappe ung de fer. Les impiétés les plus eslevées ont esté ranversées, n'ayant aussy peu le soutenir pour coy &*

<sup>49</sup> Jean Bernon, était le 6<sup>e</sup> enfant d'André III Bernon, né le 31 juillet 1639, baptisé le 3 août 1639 (f° 31, vue 253), docteur en théologie, ministre de Saint-Just, près de Marennnes, époux de Marie Jousselin, était seigneur de Feusses et de Fief-Levreau. Il abjura à Saintes et continua à résider dans sa seigneurie où il fit construire une chapelle, qui fut bénie le 29 juillet 1710 en présence des prêtres du secteur avec la permission de l'évêque de Saintes et dédiée à Jésus-Christ, dédicace qui fait présumer que Jean Bernon était resté dans le fond de son cœur un protestant (Denis Vatinel). L. J. NAZELLE, *Le Protestantisme en Saintonge sous le Régime de la Révocation 1685-1789*, Librairie Fischbacher, Paris, 1907, p. 29 et L. J. NAZELLE, *Le Protestantisme en Saintonge sous le Régime de la Révocation 1685-1789*, Librairie Fischbacher, Paris, 1907, p. 29.

<sup>50</sup> Jean Le Sueur (1603-1681), pasteur à La Ferté-sous-Jouarre, auteur d'une *Histoire de l'Eglise et de l'Empire depuis la naissance de Jésus-Christ*, Genève, 1674.

*parce que ce n'estoit que l'ouvrage des hommes périssable & quy n'y a que celui de Dieu quy soit Esternel. Je le prie & le supplie de tout mon cœur, mon cher frère, quy vous donne sa sainte Bénédiction & la tranquillité que je resans du costé de la consiance à l'esgard de la Religion ; quy lors que on la cognoist, on ne peut estre que trop fâché de l'avoir creu idolastre et de ne l'avoir pas plustost distinguée des mauvais conducteurs quy tout au plus ne peuvent que entretenir la gloire, mais ne pourront jamais en destruire le fon & l'essentiel puisqu'elle est toute pure, sainte fondée seur les escrits sacrés du Testament de Jésus Cript quy en fait le fondement & la métresse pierre du cru ; ce sont les termes de l'Esvangille & ceux de la religion catholique.*

*Au surplus de votre lettre, je suis fâché de tous les malheurs quy vous sont arrivés. Je prie Dieu quy vous consolle & quy vous tiennent avecq vostre famille dans sa sainte protection. J'estime que le meilleur party que vous pouvez prandre pour y parvenir est de retourner tous en France soubz la domination du Roy, soubz le régime duquel Dieu vous a fait naistre & que rien ne doibt engager à laisser que le renoncement du Cristianisme de l'esvangille & de son batesme et du soutien que la Religion Catholique quy la faut faire n'a pas d'autre principe et que on a heu tort de ne y pas instruire pour la cognoistre.*

*Je trouve avoir reçu pour vous, l'an 1693, trente livre de France que vous aviez avancé pour feu le chevalier d'Os. Je mande à M. Jean Lambert de vous les conter, estant juste que vous ayez le vôtre.*

*Je voy que votre désir est de retourner à Boston, avecq un gouverneur nouveau, duquel vous espérer bien des secours que je souhette, mais ordinairement ces Messieurs ne sont de nos amis que autant qu'ils en ont besoin, et quy peuvent en retirer du proffit<sup>51</sup>.*

*Vous voyez par la désunion des bostonais ; & plusieurs françois quy en ont mal agy à vôtre esgard quy sans faut beaucoup quy ne soit regeneré au point que doibvent l'estre ceux quy l'aisent. Tout comme que le prétandre pour suivre je suscrist ; dans la doctrine pure & sainte se trouve dans l'esglize Catolicque à ceux quy se veullent appliquer.à la suivre avecq cette véritable humilité de cœur et d'esprit ; sy nécessaire aux Crestians de laquelle je conviain nous avons tous besoin. Prions de bon cœur notre Grand Dieu<sup>52</sup> de nous le vouloir donner & de répandre sur nous & sur nos familles son bon et St Esprit.*

*J'ay présentement deux filles & ung garson fort jolis. La mère est jeune, ainsy il y a lieu d'en espérer ung plus grand nombre<sup>53</sup>. Je n'ay point là-dessus d'autre volonté que celle du Seigneur. Nous vous baisons tous les mains et souheterions de bon cœur vous revoir en France.*

*Je ne sçai quel usage vous voulez que je fasse du livre du Sr. Arismendy qui n'est [et] [...] je croix en France non plus [quet le Sr. Duran. J'ay donné sa lettre à son [et] celle pour M. de Cheury Pachot, son correspondant. Je n'ay pas non plus ouy parler de ce Monsieur Jean Laurand. Je ne luy escriray point. Vous priant que tout le commerce que nous aurons*

---

<sup>51</sup> He returned to Boston in the following spring, in company with Governor Bellomont, to whom he had been introduced and strongly recommended, while in England, by the Earl of Galway and other distinguished persons. Lord Bellomont entered heartily into his plans for the encouragement of colonial products, and urged upon the royal council the expediency of appointing Bernon to superintend the manufacture of naval stores. The project seems to have been favorably considered. But nothing ever came of it. Charles W. BAIRD, *History of the Huguenot Emigration to America*, op. cit., vol. II, pp. 216-217.

<sup>52</sup> Expression typiquement protestante.

<sup>53</sup> Signe des temps, Samuel Bernon consacre ce bref passage à la félicité conjugale au sein de la famille et au rôle central de l'enfant. Cette narration lui permet aussi de prendre sa place dans le monde humain. Il reviendra plus amplement sur ce sujet dans ses deux lettres suivantes.

*ensemble se termine à ce donner fraternellement des nouvelles des uns & des autres, n'en voulant point d'autre à moing que ce ne soit pour lever quelques difficultez sur les subjects de Religion qui vous peuvent enpescher de retourner dans votre chère patrie que notre frère de St. Jeux vous pourra encore mieux deffinir que moy, en ayant des idées fort juste que je trouve ne fait pas autant cela debveroit.*

*J'ay fait vos complimants à ceux de la famille qui vous font les leurs. Je n'approuve point, comme vous feste, la fuitte de notre niepce Faneuil<sup>54</sup>, quy auroit, sans conparai, esté beaucoup mieux soubz la conduitte et l'esducation de son paire & de sa famille que d'aller à sa conduitte dans les paix estrangers. Ce sont de jeunes esprits quy donnent plus à leurs fantaisie que à la cognoissance qu'elles ont des deffauts de la Religion qu'elles prennent le Prétexte de fuir sans la cougnoistre ny sans jamais en avoir esté instruite ny voulut l'estre. Je crains que l'esvangille ne parle à cet sorte de personne lorsqu'elle dit que l'ignorant périra avecqu son ignorance & que lorsque cette gnesme d'écriture sacrée nous dit de s'anquérir diligemment des escritures par lesquelles on procure le chemin quy mènent au ciel qui parle à ceux quy l'explique à leurs fantaisie, sans consulter l'esglise, les consilles & les paire sans coy chaque esprit trouvera une differante Religion sur des passages : les Hariains y en ont de forts, les Couvere, les Anabatistes, les Trembleurs, les Lutériains, les Multipliants<sup>55</sup>, et la secte nouvelle de Molinos<sup>56</sup>, et ung tray grand nombre d'autres sectateurs y puisent leurs fondements par des passages mal explicqués esmu par l'esprit de division provenant du Desmon quy s'occupe sans cesse à ce devire les hommes pour les encourager à diviser le Royaume de Jésus Christ & de son Esglize.*

*Notre sœur Ester<sup>57</sup>, m'escrit misère, je luy fay une fort grand lettre et je luy mende les véritables sentiments de mon cœur. Luy conseillant de venir auprès de nous, que la recpveray cheux moy fraternellement, et tant que j'auray du pain que je luy en feray part. Je ne say point la part qu'elle voudera prendre la dessus non plus que vous ce que je puis faire c'est de prier Dieu de toute mes forces de vous mettre au cœur. Ce que vous devez faire pour sa gloire & pour votre salut, sy mes prières ne sont pas exaucées, c'est que je suis ung trop grand pêcheur, ne remplissant pas comme je le deboirs. Les deboirs sacrés de la Sainte religion que j'ay embrassé. J'espère pourtant beaucoup sur sa miséricorde fondée sur le mérite infiny de la mort de mon Sauveur ; je suscrist sur laquelle je porte avecq l'Eglise toute mon espérance & suis & seray à jamais,*

*Monsieur & très cher frère,*

*Vostre très humble, très obéissant serviteur  
S. Bernon*

---

<sup>54</sup> Fille de Benjamin Faneuil et de Marie Bernon, 1<sup>ère</sup> née des enfants d'André II Bernon, née le 2 juillet 1632, baptisée le 9 juillet 1632 au temple de Villeneuve.

<sup>55</sup> Les Ariens sont des hérétiques des cinq premiers siècles de l'Eglise. Luthériens, et anabaptistes sont des courants protestants qui se sont développés au XVI<sup>e</sup> siècle. Les autres courants sont nés en Angleterre au XVII<sup>e</sup> siècle. Les trembleurs sont les Quakers qui furent fondée en 1647 par Georges Fox, cordonnier de Leicester. Il eut pour principaux propagateurs W. Penn, Robert Barclay et Samuel Fisher.

<sup>56</sup> L'on ne comprend pas très bien pourquoi Samuel Bernon, après avoir énuméré ces courants religieux protestants, évoque Miguel de Molinos (1628-1696) ce prêtre espagnol, contemporain de Bossuet et de Pascal, considéré comme l'un des principaux fondateurs du quiétisme, courant spirituel et mystique qui connut son apogée en Europe, notamment en France, en Espagne et en Allemagne, où il influença le piétisme luthérien à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>57</sup> Esther Bernon née le 20 décembre 1648, baptisée le 6 janvier 1649, était la 12<sup>e</sup> et dernière enfant d'André Bernon. Elle émigra à Londres, mais sa situation difficile l'obligea à revenir à La Rochelle.

Samuel Bernon poursuivant son ascension sociale, acheta en 1700 à Vausseroux, au Nord-est de Saint-Maixent, le château du Plessis-Cherchemont, et la terre de La Barbotière. Il se dit alors escuyer, seigneur du Plessis et de La Barbotière.

Samuel Bernon acheta la charge de président trésorier de France et poursuivit sa carrière à Poitiers. Il maria sa fille aînée, Marthe-Marie Bernon, âgée de 19 ans, le 24 avril 1714 à Notre-Dame la Petite, à Jacques Payrault, écuyer, seigneur de La Chèze, fils de Joseph Payrault, écuyer, seigneur de La Chèze, et de La Chapelle de Périgny, juge-magistrat au présidial de Poitiers, et d'Antoinette du Flost.

C'est alors qu'à nouveau les archives de la RIHS nous ouvrent une nouvelle fenêtre sur les relations entre les deux frères, en nous fournissant deux lettres de Samuel Bernon à son frère Gabriel, écrites à deux mois d'intervalle, les 16 septembre et 16 décembre. La seconde reprend la première, avec des variations, processus dont usaient les correspondants à l'époque pour pallier les risques de perte toujours possible.

*A Poitiers, le 16 de septembre 1714.*

*J'ay bien reçu Monsieur & très cher frère une lettre que vous marquez m'escire par ung nommé Monsieur Bureau, que je n'ay point veu, ayant receu votre ditte lettre par la poste en datte du 5 de juin 1713, aussy bien que celles que vous m'avez escript en juin 1714, quy [a] accompagné des paquet pour feu Monseigneur de La Frezelière, qui est mort il y a plus de deux ans<sup>58</sup>, ainsi les ports & lettres de plus de dix fran[cs] quy m'an couste seront perdus pour moy et fort hinutille tant que Dieu ne vous fera pas la grasse de vous hoster les tristes préjeugez que vous avez contre notre sainte mère l'Esglize Catolicque Apostolicque [&] Romene dont les Papes ou premiers évesques entre ses esgaux quy est la mesme choze ont tousjours esté & le seront jesusque à la fin des siècles les chefs visibles de cette Esglise aussy l'estonnement que Notre Seigneur Jeseus Crist en est & sera à jamais le divin chef invisible et le mérite duquel ses enfans, fort de toutes les promesses de leur salut n'ayant d'autres règles de sa doctrine que les deux tesmoings dont vous parlez quy sont l'antien & le nouveau testament. Croyez-moy, mon cher frère, votre trop de pénétration vous esgare ne faut pas tempts présumer de son sçavoir quy souvant esloigne de cette véritable humillité que vous soutenez sans laquelle & sans laquelle & sans les santimants de morale Crestienne et évangélicque que vous marquez par vos lettres on ne peut estre véritablement bon Catholicque et des enfans légitimes de cette sainte Esglise hors de la quelle son divin chef nous dit et desclare quy n'y a point de salut. Je prie Dieu de tout mon cœur, cher frère quy vous fasse la grasse & la très grande grasse de vous y réhunir.*

*J'ay rien receu, tout indigne que je suis, des grasses de mon Dieu de diverses magnièr[es], mais la plus grande est de m'avoir réhuny à l'Esglize de laquelle il n'a jamais peu estre permis à nos pères de se séparer quelque deffaut & abus quy peuvent y avoir dans les peuples de sa sainte communion. L'Esglise est le champ/ du Seigneur. La ilvray que le méchant y a semé, y croist avecque le bon grain que Dieu y a répandu quy ne donne pas le pouvoir aux hommes d'aracher l'hivrai, mais leur dit de laisser croistre l'eun & l'autre & au jour de la moisson, on fera des faisseau du mavais pour estre jetté au feu & le bon grin recueilli dans les greniers esternels de sa grasse.*

---

<sup>58</sup> En fait douze ans, Charles-Madeleine Frézeau de Frézelière, né à Poitiers le 4 septembre 1654, ancien colonel d'un régiment de dragons devint en 1694, le 3<sup>e</sup> évêque de La Rochelle. Il se dépensa sans compter et jusqu'à l'épuisement de ses forces dans son diocèse. Il avait conservé de sa formation militaire initiale un style autoritaire un peu raide. Il mourut le 4 novembre 1702.

*Lorsque par le scille & les termes de la lettre que vous écrivez à deffeur Monseigneur de La Fressetière vous prétendez détruire le respect et l'obéissance qui doivent au Pape duquel seul ils peuvent avoir le titre d'esvesque & que vous ajeustez des passages de l'Apocalypse à votre prévarications & que l'esglise de France s'accorde avecq l'Esglize d'Angleterre vous n'y pensez pas. Mon cher frère, ce sont des hérétiques aussy bien que les Couakers, puritains & pleus de deux mille prétendus religionnaires de differans santiments, tous sortes en divers tempts de l'union de la Ste Esglise Catholique Apostolicque [&] Romène qui ne tire son origine que du Christ aussy entrainne qu'il y a quelle est venu l'establir seur la terre pour détruire & anéantir l'Esglize jeudaicque et il n'y a que cette seulle Esglise qu'a jesusque à présent les effets de la promesse que son divin chef luy a fait par son divin testament de la soutenir jesusque à la consommation des siècles & que les portes de l'Enfer ne le voudroit point contre pour couper court & de ne vous en dire pas davantage seur la Religion.*

*Je vous envoie cy-jouhaire la coppie d'une lettre que j'ay, cy-devant, escript à La Rochelle seur cette matière, à notre nièpce Bernon, que j'ay fait voir à plusieurs docteurs et evesques qui l'ont tous approuvée, de laquelle plusieurs ont pris des coppies aussy bien que beaucoup de particuliers dont la lecture a contribué avecq les secours de la grasse qu'il a pleu à Dieu de répandre de seur à les faire rentrer dans l'Ezglise. A coy, je me remets pour vous parler des affaires du tempts et de nos familles. J'ay appris avecq toutte la part que je dois prandre à vos paine & à vos chagrins de la perte d'une femme qui devoit vous estre chère & que vous deviez tandrement aimer. Nonopstant les chagrins que vous me mandez qu'elle vous a fait pandans sa vie jouhin à vos en enfans & à toutte les differantes pertes qui vous sont arrivées que vous dites bien heureux d'avoir souffert avecq la soumission que nous devons tous avoir à la volonté de Dieu. Je vous avoue, mon cher frère, que au surpleus, je seuis beaucoup seurpris d'apprendre que dans vos âge aussy avancé que vous este et ayant beaucoup d'enfans, vous vous soyez marié en seconde nopce avecq une jeune personne<sup>59</sup>. C'est votre affaire qui ne sera, je croy, approuvé que de vous. Tout ce que je peux y faire, c'est de vous y souhetter tout le bonheur & la satisfaction que vous en avez peu espérer & la bénédiction du ciel & vous fasse la grasse de venir en France voir votre patrie & vous réheunirre à l'Esglise, et sy vous veniez vous verriez bien des rejettons de la famille.*

*Vous avez peu<sup>60</sup> avoir appris la mort de notre frère de St. Jeux<sup>61</sup> & de notre cousin Bernonville<sup>62</sup>. Ainsy nous sommes les seuls deux testes masles qui restent au monde. Notre*

---

<sup>59</sup> Dans la société d'Ancien Régime, si le remariage d'un veuf avec une veuve ou une fille vieille était accepté, il n'en était pas de même de son remariage avec une jeune femme apte à lui donner de nouveaux enfants. Ce qui explique l'observation de Samuel Bernon à son frère, les secondes noces entre personnes inégales en âge s'exposant à l'injure des charivaris.

<sup>60</sup> Mary De Witt Freeland dans *The Records of Oxford Massachusetts*, a publié à partir de cet endroit un passage de cette lettre où Samuel donne des nouvelles de sa famille :

*You may have heard the death of our playmate and cousin Bernonville. Thus of the Bernon name, the males of our family are the only ones remaining in the world. Our sister, Françoise Esther, who complains much of you, is in good health, as well as our sister-in-law, and Andrew Bernon, her son. Andrew has a numerous family, and all of the members are wealthy, as well as Mr. du Petit-Val, and our nephew, De Pont.*

*I have four grown daughters and a boy who has gone through his course of philosophy at Paris, whom I have recalled to this place to make him pursue law studies ; my eldest daughter I married six months ago to a very honorable man of one of the best familles of this country, whose name is Mr. de La Chaize-Peraut, who has a good estate, and is a gentleman. I have three left, who will easily marry, as they are fine looking girls Mary DEWITT FREELAND, *The Records of Oxford Massachusetts: Including Chapters of Nipmuck, Huguenot and English History.**

sœur Sanceau<sup>63</sup> et Esther, quy se plain fort de vous, se porte bien & notre belle-sœur André Bernon<sup>64</sup>. Son fils, André<sup>65</sup>, a une nombreuze famille, fort à leur aize, estant fort riche, aussy bien que M. du Petit Val<sup>66</sup> & notre nepveu de Pont, quy est puisamment riche. Pour moy, je me suis borné à ung bien médiocre, ayant laissé tout commerce de negosse, il y a pleu de quinze ans, m'attachant à ménager le peu que j'ay pour eslever ma famille en honneste homme en la crinte & l'amour de Dieu.

J'ay quatre grandes filles & 1 garçon quy a finy sa filosofie à Paris. Que j'ay fait venir ycy pour y faire son droit. J'ay marié depeuis six mois ma fille aînée avecq ung fort honneste homme & des meilheures familles de ce paix, nommé Monsieur de La Chaize-Peraud, quy a de belles terres & bien gentilhomme. Il mean [reste] encore trois quy trouveront bien à s'establi, n'estant pas mal fette. La mère paroist aussy jeune que ses filles, coy que fort délicatte. Il y a vingy ans que nous sommes ensemble toujours dans une parfette réunion. Sans pouvoir dire que nous ayons esté deux jours de suite faschez l'eun contre l'autre. Nous fissent ung plaisir de nous prévenir d'honestetez l'eun et l'autre, ayant assé de seuiet d'estre jusque à présent contant de nos enfants, quy sont de grands seubiets d'actions de grasse, dont à Dieu appartian l'honneur & la gloire. Amen.

Nous allons estre bientost grand-père, notre fille, mariée, estant grosse de quatre mois. A l'esgard de la paix que Dieu a donné faut espérer qu'elle sera de durée et que je souhette de bon cœur. On cregnoit que la mort de la reine d'Angleterre pourroit brouiller les cartes, mais on espère à présent que tout hira bien et que je souhette d'aussy bon cœur que je suis parfettamente, Monsieur & très cher frère, Votre très humble & très obéissant serviteur  
S. Bernon

---

*Accompanied with Biographical Sketches and Notes, 1630-1890. With Manners and Fashions of the Time*, Joel Munsell & Sons: Albany NY, 1894, pp. 423-424.

<sup>61</sup> Jean Bernon était mort depuis trois ans ; inhumé le 25 mai 1711 dans l'église de Saint-Just.

<sup>62</sup> Jacques Bernon, sieur de Bernonville, fils de Léonard Bernon, sieur de Bernonville, et de Renée Torderue, avait abjuré le 14 octobre 1685. Il avait épousé le 30 avril 1686 dans l'église de Saint-Sauveur, Jeanne-Catherine-Faneuil, fille de Benjamin Faneuil et de Marie Bernon. Elisabeth FORLACROIX, *L'Eglise réformée de La Rochelle face à la Révocation*, op. cit., t. I, p. 350, annexes, p. 49, t. II, p. 108. Leur contrat de mariage passé le 16 avril 1686 est conservé aux AD Charente-Maritime, 3 E art 1809, f° 69 recto et verso.

<sup>63</sup> Eve Bernon, 5<sup>e</sup> enfant d'André Bernon et de Suzanne Guillemard, née le 21 mars 1638, baptisée le 2 avril 1638 (f° 154 v°), épouse de Pierre Sanceau. Si Pierre Sanceau put se réfugier à Londres où il obtint la *denization* le 16 décembre 1687, sa femme et sa fille ne purent quitter La Rochelle. Le 17 février 1701, il écrivait de Londres à son beau-frère Gabriel Bernon, alors que le prise de l'île de Saint-Christophe, venait de le ruiner : *ma pauvre femme et fille, qui sont encore à la Rochelle et ont esté mise dans les couvans plusieurs fois, et en sont présentement sorties sous caution, et comme je ne leur ay laissé que peu de chose, qui est en fon et quelque rente et mesme il a fallu sans deffaire d'une partie pour satisfaire à ceux à quy je devois. Voilla mon estat à présent où je suis*. The Rhode Island Historical Society, Providence, *The Gabriel Bernon Papers*, Baird copy book, pp. 55-86, p. 22-23.

<sup>64</sup> Esther Depont, veuve d'André III Bernon, 4<sup>e</sup> enfant d'André II Bernon et de Suzanne Guillemard.

<sup>65</sup> André IV Bernon, fils d'André III Bernon et d'Esther Depont, né le 22 février 1667, baptisé le 27 février (f° 24/142), époux de Françoise Mounereau, fille de Gilles Mounereau, marchand, et de Françoise Salomon. Ils se marièrent en 1693 sans cérémonie à l'église. Leur premier enfant, Françoise-Esther Bernon, fut baptisée le 7 septembre 1694 dans l'église Saint-Barthélemy. André IV Bernon et Françoise Mounereau moururent dans la Religion réformée.

<sup>66</sup> François Petit, écuyer, sieur du Petit-Val, originaire de Paris, veuf d'Esther Bernon, fille d'André III Bernon et d'Esther Depont. Ils s'étaient mariés le 23 mai 1693 dans la paroisse Saint-Barthélemy de La Rochelle.

La seconde lettre que Samuel Bernon adressa en 1714, est datée du 16 décembre 1714. Il s'agit d'une traduction en anglais, effectuée par Zachariah Allen, un descendant de Gabriel Bernon<sup>67</sup>. Elle reprend certains passages de la lettre précédente et en diffère pour d'autres.

*The 16<sup>th</sup> december 1714*

*[My dear] and most dear Brother,*

*I have received in due time a letter which [was] delivered to a person called Bareaux. He did not delivered, and I get it by the Post. It was dated the 5<sup>th</sup> of January 1714. [and] accompanied some pacquets for the late M. La Freselière who died more than two years ago. The lamentable prejudice which you entertain against our Sainte Mother of the Roman Catholique Apostolic Church of which the popes or the feist (un blanc) which is the same thing have always been and shall always be or to the end of the world the discernible basis of this church is as once as that our Lord Jesus Christ, is and shall exist pruver its divine and invincible chiefs in whom these Children of this church place all hope of their salvation. Having no other rule of its doctrine but the two witness which you say are the old and new testaments.*

*Believe me, my dear brother, you too deep penetration leads you into [?]. We are sometimes led to believe that obstinacy often leads us astray from true humility which you support without which and without sentiment of Christian and evangelical morality, which you discarded by your letters, one cannot truly be a good catholique neither the lawfuls children of this honorable holy Church of which its divine chief tells and declare to us, that such one can have no safty. I pray God with all my heart, my dear Brother, that he may give you grace and that of his great mercy he would reunite you to it. I have borne without murmuring a very unworthy thing which I could bear by the permission of my God, and many great things have happened to me but the greatest is my having united my the church. The church is the field of God and of our [...] let it be that the wicked may increase with the good, and them both to grow together against the day of the harvest th [...]. Says he, to a band of wicked to be cast into the fire, and the good to begathererd into the eternal granaries of his favour. Since [the] appearance and forme of your letter, which you wrote to me [...] you pretend to destroy the respect and submission that is due to the Popes, of whom alone can be obtained the title of redeemer and whom you judge the opposer of Apocalypse to your preeantion and that of the church of England. You do not pay attention my dear brother these are some heretics as well as those puritains and more than twenty pretenders to different sentiments of religion, all divided in opinion and in divers times of the union of the Roman Catholic Apostolic Church, which derives its origin directly from Christ; as surely derived, as that it is certain that he came to establish for than the earth, and for to destroy and annihilate the Judaicque Church, and there is but this Catholic Church has even to the present the essential substance, which has even to the present the essential substance, which its holes chief impacted to it by his divine testament and declared to support even to the consummation of all things and that the gates of destruction should not be able to cut short its course.*

*I shall say no more to you upon religion. I send you with this a copy of a letter, which I have heretofort written at La Rochelle upon this subjects and which I have showed to many*

---

<sup>67</sup> Zachariah Allen (1795- 1882), président en son temps de *the Rhode Island Historical Society*, était l'arrière-petit-fils de Gabriel Bernon, petit-fils de sa fille Suzanne. Cf. C. W. BAIRD, *History of the Huguenot Emigration to America*, op. cit., vol. II, pp. 328-329.

*considerable scholars and to the Bishop, all of whom have approved of it change of them took some copies of it besides many private persons. The reading of which has contributed, by the assistance of Grace which it hath pleased God to extend to them to cause many to enter into the Church. I declare, my dear Brother, that at the Best I have much fear that in a time of life as far advanced as yours, besides having many children, you should again be united in a second marriage with a young person, in a manner which [...] but yourself will approve ; all that I can do concerning it [is to wish] you all the happiness and satisfaction that you could [...] derive from it, and the blessing of heaven; and I pray God [that he] will permit me, once more, to see my brother, before I die and [...] would grant that you should again return to France your true country and to die in [your] true country and to reunite yourself to the church.*

*You have been able to learn the death of our oldest Brother, and [of our] cousin Bernonville. We are the only two [sons] who remain of the Bernon family in the world. Our sister Sanceau and Esther grieves much for you. They are well, and our good sister André Bernon is also well. Her son Andrew has a numerous family in very good circumstances, being very rich. As for myself, I am (un blanc) being in middling circumstances having broken off all commerce in negroes. There is more than fifty years, that I have successfully managed the little that I possess, to bring into my family in the fear and love of God. I have four grand-daughters and one grand-son. I married about six months since my oldest daughter to a very worthy man of the best family in the place, named M. de La Chaize-Peraud, a gentleman of fine lands and estates. There remain now but three who will do well to establish themselves as soon as possible, unless it be in a bad way. The mother appears as young as the daughters, although quite aged. There are more than twenty years since we have been together, always in a perfect union, so that I cannot say that we have been two days together weary of one another, having sufficient goodness to be constant in the love of our children, who are some subjects of comfort, for which to God alone belongs the honour and glory. Amen. We expect soon to become grand-father and grand-mother, for our married daughter is big four months.*

*With respect to the peace, which God has given it must be hoped that it will be durable; it is what I heartily wish. I have fear that the death of the Queen of England<sup>68</sup> will destroy the treaty, but it is hoped at present that every things will be well, which I wish as heartily as I am sincerely, sir and very dear brother, your most humble and most obedient servant.*

*S. Bernon*

Samuel Bernon maria sa troisième fille, Marie-Anne Bernon, à l'aube de ses 16 ans, le 6 février 1715 à Notre-Dame-La-Petite, à Louis Le Texier, écuyer, sieur de Lirec, conseiller au présidial de Poitiers.

Le 17 août 1717, Samuel Bernon décéda à Poitiers à l'âge de 66 ans, après avoir reçu dans sa maladie tous les sacrements. Il fut inhumé le lendemain dans l'église de Notre-Dame La-Petite de Poitiers. Il revint à son épouse Marie Cottiby, d'assurer la conduite de sa maison. Elle eut la douleur de perdre son fils unique en 1722.

Marie Cottiby maria sa quatrième fille, Suzanne-Henriette Bernon, âgée de 22 ans, le 24 février 1723 à Notre-Dame-La-Petite, à son cousin Paul-François De Pont, président trésorier de France au bureau des finances de La Rochelle. Curieusement, Esther-Jeanne Bernon, sa seconde fille, ne se maria que la trentaine venue, le 13 juillet 1726 à Notre-Dame-La-Petite, avec Charles-Antoine Vidard, écuyer, sieur de Saint-Clair, fils de Pierre Vidard, écuyer, sieur de Saint-Clair, capitaine des vaisseaux du roi, et de Catherine de Rousselle.

---

<sup>68</sup> La reine Anne Stuart.

Marie Cottiby survécut à son époux près de 37 ans. Elle est décédée le 28 mai 1754 à Poitiers, à l'âge d'environ 84 ans, inhumée le lendemain dans l'église de Notre-Dame-La-Petite, devant l'autel de Saint-Eloy, sous le bout du banc des trésoriers (reg 49, f° 82).

## Epilogue

André V Bernon, neveu de Samuel Bernon, était resté à La Rochelle avec sa femme Françoise Mounereau. Les registres catholiques de la paroisse Saint-Barthélemy de La Rochelle mentionnent la naissance de leurs enfants : Françoise-Esther Bernon (née le 30 août 1694, baptisée le 7 septembre), André Bernon (6 novembre 1695), Maria-Sara Bernon (31 mars 1697), Jacques Bernon (12 octobre 1698), Marie Anne Jeanne Bernon (29 juin 1701, décédée le 3 septembre 1707), Jean Henry Bernon (3 octobre 1702), Eve Agnès Bernon (25 avril 1704), Marie Suzanne Bernon (21 juillet 1707).

L'ouvrage récent de Brice Martinelli sur les négociants de La Rochelle au XVIII<sup>e</sup> siècle permet de pallier à la sécheresse des actes sur l'histoire d'André V Bernon et de ses descendants pendant cette période<sup>69</sup>, et divulgue les travaux de l'universitaire américain John G. Clark publiés en 1981, mais restés confidentiels en France, n'ayant pas été l'objet d'édition française<sup>70</sup>.

André V Bernon décéda prématurément au début de l'année 1722. Son inventaire après décès porte qu'il avait deux boutiques rue du Temple. Il s'y trouvait pour 80 341 livres en différents draps, étoffes, cotonnades et soieries (Martinetti, 278). Françoise Mounereau reprit les activités de son mari<sup>71</sup> en s'associant avec son fils Jacques.

Créée le 25 mai 1722, la société dispose d'un capital de 88 000 livres, soit 79 000 livres injectées par Françoise Mounereau contre 9 000 livres sur les deniers personnels du fils. Françoise Mounereau promet de s'occuper des commis et de répondre aux besoins de son fils jusqu'à ce qu'il soit majeur ou pourvu par le mariage. Le 27 août 1725, Françoise Mounereau, veuve d'André Bernon, donna procuration au sieur Jean Boise, marchand, en exécution de la déclaration de propriété du vaisseau la *Marie Sara*<sup>72</sup>. Etablie pour une durée de trois ans, la société *Veuve André Bernon et fils* sera finalement dissoute le 8 mars 1729, date à laquelle le fils s'assume (Martinetti, 74).

Françoise Mounereau maria ses enfants : Françoise Esther Bernon, épousa Armand Gaspard Salbert, André Bernon, épousa Jeanne Torterue-Bonneau, d'une famille protestante

---

<sup>69</sup> Brice MARTINETTI, *Les Négociants de La Rochelle au XVIII<sup>e</sup> siècle*, préface de Didier Poton, Presses Universitaires de Rennes, 2012.

<sup>70</sup> John G. CLARK, *La Rochelle and the Atlantic Economy during the Eighteenth-Century*, Baltimore, The John Hopkins University Press, 1981. Cf. notamment p. 45 son tableau classant les principales familles rochelaises, tant catholiques que protestantes, par *Rank, Score and Religion*, situant la famille Bernon au 23<sup>e</sup> rang. Ce tableau est cité par Brice MARTINETTI, op. cit., ci-dessus, p. 104.

<sup>71</sup> John G. CLARCK a noté combien *Widowhood thrust additional responsibilities upon the women of merchant families. These widows trained their sons to manage the comptoir, outfitted and dispatched vessels, underwrote insurance, invested funds, and performed other necessary duties. La Rochelle and the Atlantic Economy during the Eighteenth-Century*, cité ci-dessus, p. 72.

<sup>72</sup> Louis MESCHINET de RICHMOND, *Inventaire Sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, Charente Inférieure, Série B (Art 1006-1828)*, Imprimerie Eugène Martin, La Rochelle, 1900, Série A et B (Art 1 à 1005), p. 92. Série B. 106.

de la ville<sup>73</sup>, Maria Sara Bernon, épousa Jean Boiceau, Jacques Bernon, épousa en 1722, Marie-Esther Belin, d'une famille réformée de La Monnaie, fille d'Allard Belin, prévôt des ouvriers de la monnaie royale, et d'Elisabeth Olivier<sup>74</sup>, Eve Agnès Bernon, épousa, en 1727, Pierre Duroy, et Marie Suzanne Bernon, épousa François Liège, négociant de La Rochelle<sup>75</sup>.

Françoise Mounereau mourut le 10 janvier 1741 à l'âge de 72 ans. Elle ne mourut pas dans la religion catholique apostolique et romaine, mais dans la religion réformée comme le révèle le procès-verbal conservé aux AD de Charente-Maritime que le lieutenant général au présidial de La Rochelle, Gabriel Béraudin<sup>76</sup>, sieur de Passy-Rompsay, un descendant de huguenots, dressa à la requête de ses enfants. Les documents constituant ce procès-verbal n'indiquent pas le lieu du décès, probablement la maison de Perigny, mais contiennent un inventaire des biens contenus dans la maison de Françoise Mounereau à la Rochelle, ainsi que dans sa borderie de Perigny.

André VI Bernon, fils aîné d'André Bernon et de Françoise Mounereau, poursuivit l'activité de marchand de son père, mais devint aussi sur le tard (14 mars 1750) officier de la monnaie royale. Cette activité, nous l'avons précisé, apportait prestige et exemption, mais

---

<sup>73</sup> Jean Torterue était un marchand de La Rochelle qui dans le premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle *regularly sent ships to the to the Low Countries, Spain and the Barbary coast of Africa* Kevin C. ROBBINS, *City on the Ocean Sea : La Rochelle, 1530-1650. Urban Society, Religion, and Politics on the French Atlantic Frontier*, Brill, Leiden, 1997, p. 256. Les Torterue étant tombé en quenouille, Nicolas Bonneau avait maintenu leur nom en ajoutant le nom de sa femme au sien. Elisabeth Forlacroix dans son étude sur l'Eglise réformée de La Rochelle mentionne que le 9 janvier 1675, Louis Bonneau, âgé de 29 ans, marchand, de la paroisse Saint-Sauveur, fils du marchand Nicolas Bonneau et de son épouse Jeanne Torterue, épousa Marie Mesnard, âgée de 21 ans, fille du marchand Nicolas Mesnard et d'Anne Collin. Elisabeth FORLACROIX, *L'Eglise réformée de La Rochelle face à la Révocation*, op. cit., t. II, p. 148. Louis Torterue-Bonneau (1645-1733) est qualifié successivement de marchand, négociant et bourgeois. Il achètera le 11 avril 1711 au comte de Clisson, la maison de Grolleau dans la paroisse de Dompierre. Son fils Henri-Elie, poursuivit le négoce, épousa une Belin, prit le titre d'écuyer et sera directeur de la chambre de commerce en 1774-1775. Brice MARTINETTI, *Les Négociants de La Rochelle au XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., pp. 38, 119 et 335. Suivant l'exemple de ses parents, André VI Bernon fit baptiser ses enfants dans la religion catholique. Sur l'acte de baptême, le 2 août 1725, de leur premier né André (VII), le curé de la paroisse Saint-Barthélemy a porté que ses parents s'étaient épousés *contre les règles de l'Eglise Apostolique Romaine* (MARTINETTI, 194).

<sup>74</sup> La famille Belin était une des plus riches familles protestantes de La Rochelle. Allard Belin prévôt de la monnaie dès 1689, syndic de la chambre de commerce en 1723, fut un des premiers de sa famille à armer pour Saint-Domingue et la Guinée. Il choisit pour ses enfants des conjoints appartenant au négoce : Torterue, Bernon, Rasteau, ... Elisabeth FORLACROIX, *L'Eglise réformée de La Rochelle face à la Révocation*, op. cit., t. II, pp. 75-77 et Brice MARTINETTI, *Les Négociants de La Rochelle au XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., pp. 118-119. Jacques Bernon fut négociant poursuivit également la tradition de sa famille d'être maître en la monnaie royale de La Rochelle. Fonction qui consistait à superviser les opérations des ouvriers qui transformaient le métal et des monnayeurs qui imprimaient les coins, et coordonnent la production. Charge de prestige qui octroyait à son détenteur une réduction de la taille et une exemption du paiement de l'octroi (Martineti, 174).

<sup>75</sup> François Liège, et Marie-Suzanne Bernon, son épouse, achetèrent le 24 août 1743 pour la somme de 24 000 livres à Jacques Bernon, leur beau-frère et frère, le fief et seigneurie appelé *l'Hôtel de La Pommeraye, situé au bourg de Périgny*.

<sup>76</sup> Gabriel Béraudin (1682-1770), sieur de Passy-Rompsay, était le fils de Gabriel Béraudin, sieur de Grandzay, également lieutenant général au présidial, et le petit-fils de Jean Béraudin mort en 1666 qui avait été un des plus gros négociants huguenots de la ville dont la fortune était évaluée à plus de 400 000 livres.

était dans les faits exercées par des hommes de journée. Les maîtres, lorsqu'ils n'étaient pas absents ou malades parce que trop âgés, étant nés avec du bien, des négociants et gens de palais *qui n'ont pas été élevé à travailler à la force des bras*.

André VI Bernon acheta avec son gendre, Paul Garreau, le 1<sup>er</sup> septembre 1752, la raffinerie des Trois Marteaux. Leur communauté de bien cessera en 1783, et Paul Garreau deviendra le propriétaire exclusif jusqu'à ce qu'elle fut vendue en 1813 (Martinetti, 285).

André VII Bernon, né le 1<sup>er</sup> août 1725, fils d'André VI Bernon et de Jeanne Bonneau-Torterie, fille de Louis Torterie-Bonneau, fut comme son père armateur et maître en la monnaie de La Rochelle. Il épousa en 1755, dans la religion réformée, Madeleine Henriette Rasteau, de la paroisse Saint-Sauveur, fille de Jacques Rasteau et de Suzanne-Sarah Seignette. Leur contrat de mariage, passé le 2 mai 1755 devant Me Crassous, notaire, mentionne qu'ils doivent se marier *en observant les formalités prescrites* (Martinetti, 194). Jacques Rasteau, était la plus importante figure protestante de la ville. Directeur de la chambre de commerce de La Rochelle en 1734, il était le plus puissant négociant de La Rochelle et avait marié ses enfants dans les principales familles négociantes de la ville (Martinetti 108-109). Bien que le culte soit désormais toléré à La Rochelle, le couple fit baptiser ses 6 enfants à l'église catholique.

André VII Bernon fort de son activité professionnelle et de ses alliances familiales fut élu syndic de la chambre de commerce le 23 juin 1763, réélu le 1<sup>er</sup> juillet 1765. Il fut rappelé le 5 juillet 1770 pour finir le temps d'exercice de Louis-Benjamin Seignette, démissionnaire. Il mourut le 10 septembre 1783, et son épouse le 27 mai 1789<sup>77</sup>.

Ainsi arrêterons-nous l'histoire des membres de cette famille dont un connut une aventure *post mortem* mémorable. L'on notera que trois attitudes s'observent dans cette famille. Gabriel Bernon choisit le chemin du Refuge, Samuel Bernon avec le temps se fit catholique, André V Bernon, fils d'André IV Bernon, se fit discret, ne se maria pas à l'église catholique, mais y fit baptiser ses enfants pour leur donner un état civil, et mourut dans la religion réformée. Il en fut de même pour ses fils jusqu'au rétablissement de la tolérance dans le cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, et enfin l'acte de 1787 qui leur permis de pratiquer librement leur culte. Cette variété de conduite met le doigt sur la difficulté d'écrire l'histoire des anciennes familles protestantes de La Rochelle, selon l'orientation que ces familles suivront en 1787, restant catholiques ou retournant au protestantisme. La solution réside dans l'exploitation des sources du temps et non dans les traditions familiales qui rapportent les faits tels que ces familles voulaient qu'elles soient, et non comme les sources le rapportent.

Jean-Luc TULOT

---

<sup>77</sup> Emile GARNAULT, *Livre d'or de la Chambre de Commerce de La Rochelle contenant la biographie des directeurs et présidents de cette chambre de 1719 à 1891*, Imprimerie Martin, La Rochelle, 1902, p. 24.

**L'INSTITUTION KELLER - 1834-1893  
DU 4 RUE DE CHEVREUSE (PARIS VI<sup>e</sup>)**

L'ouvrage que le pasteur Auguste Decoppet a consacré en 1876 au *Paris protestant*, présente un établissement scolaire aujourd'hui bien oublié. La notice qui lui est consacrée (pages 364-365) arrive en tête dans le chapitre relatif aux établissements d'enseignement secondaire de la capitale.

Voici comment le pasteur Decoppet présentait l'Institution Keller :

**1. Institution pour jeunes gens de M. Jean-Jacques Keller  
(Rue de Chevreuse, 4, quartier du Luxembourg)**

*Elle fut fondée en 1834, sous les auspices d'un grand nombre de familles protestantes, par MM. Valdemar Monod et Jean-Jacques Keller. Ce dernier était alors depuis plusieurs années déjà sous-directeur de l'Institution de Fontenay-aux-Roses, où une vingtaine de jeunes gens protestants faisaient leurs études. M. Valdemar Monod s'est retiré de l'Institution en 1836.*

*L'Institution prépare aux deux baccalauréats et aux Ecoles Centrale et Polytechnique. Les élèves suivent les cours du Lycée Saint-Louis depuis la sixième. Les classes inférieures se font dans l'Institution. Des répétiteurs spéciaux pour les langues et pour les sciences soutiennent le travail des élèves qui suivent le lycée. Prix de la pension : de 15 à 1,800 francs. Une école industrielle, placée sous la direction de M. J.-E. Keller fils a été ajoutée à l'Institution. On y prépare les élèves pour le commerce et l'Industrie.*

L'institution n'a pas seulement participé à la formation intellectuelle, morale et spirituelle de nombreux ingénieurs et industriels, mais également à celle d'un certain nombre de pasteurs (*Jadis l'on sermonna si fort nos bons apôtres que pour se rattraper, ils sermonnent les autres*, Th. Monod, souvenir de la fête du 26 mai 1884).

Jean-Jacques Keller était fils et petit-fils d'instituteurs, du village de Meilen, sur les bords du lac de Zurich. Alors qu'il a 21 ans, il décide de se rendre à Paris pour y exercer son métier. Muni d'une recommandation de son pasteur, il est accueilli par le directeur de la maison des missions, le pasteur Henri Grandpierre, qui l'introduisit alors dans le milieu du "Réveil". C'est ainsi qu'il intégra le groupe d'édification mutuelle des Lutteroth, Monod, de Pressensé, Hollard, Waddington ...

Le réveil religieux que connaissaient alors les églises protestantes de la capitale, s'était traduit entre 1818 et 1840, par la création d'un certain nombre de sociétés visant à pourvoir aux différents aspects des devoirs religieux du protestantisme de l'époque (société biblique, des missions, pour l'instruction, l'évangélisation ...). Les promoteurs de ce réveil,

sentirent rapidement le besoin d'une structure qui permettrait la formation intellectuelle, mais aussi morale et spirituelle de leurs enfants. Celle-ci vit le jour en 1834, conçue dans une optique non confessionnelle, mais professante. Elle fut dirigée par deux protestants issus de ce milieu du réveil parisien. Le premier, Valdemar Monod, était le frère des pasteurs Frédéric et Adolphe Monod, fils du pasteur-président du consistoire de Paris. Valdemar Monod donnait un gage de notoriété familiale non négligeable à l'entreprise, et sa nationalité française facilitait les démarches administratives permettant l'ouverture de cet établissement. Le second était donc Jean-Jacques Keller, jeune pédagogue suisse nouvellement arrivé dans la capitale. Il restera bientôt seul directeur quand Valdemar Monod se retirera de l'entreprise, pour trouver sa véritable voie. Son frère, Frédéric Monod, figure de proue de ce renouveau de la piété protestante, en assura longtemps les fonctions d'aumônier. Leur sœur, la future Madame Babut, qui s'occupait de superviser les tâches ménagères de la maison (MM. Monod et Keller n'étaient alors pas encore mariés), laissera cette tâche à l'épouse de Jean-Jacques Keller quand celui-ci s'unira en 1836 avec Sophie-Eugénie Rauscher, fille du pasteur de Waldersbach, et petite fille du pasteur Oberlin. La presse protestante annonça la création de cette nouvelle institution et communiqua la composition de son comité de parrainage.

En 1884, à l'occasion d'une fête organisée par les anciens élèves pour le cinquantenaire de l'Institution, Jean-Jacques Keller tint à rappeler le contexte de la création de l'établissement dont ils fêtaient les 50 premières années d'existence :

*[...] Laissez-moi vous rappeler en quelques mots la pensée qui a présidé à la fondation de l'établissement dont vous fêtez aujourd'hui le cinquantenaire. Le mouvement religieux de 1830 fut comme un réveil d'entre les morts. Il semble que l'on comprit pour la première fois que l'Évangile est une vie, et que cette vie, comme une sève généreuse, doit pénétrer l'homme tout entier. Ce mouvement fut le point de départ d'une activité féconde, incessamment alimentée par la lecture assidue de la Parole de Dieu, par la prière individuelle et collective, et se traduisant en un généreux élan d'évangélisation dans toutes les sphères de la société. On comprenait peut-être mieux qu'aujourd'hui que tout chrétien doit être ouvrier avec Dieu, et son témoin dans le monde. Dans l'ardeur d'un zèle nouveau, on ne laissait aucun repos à l'indifférence ou à l'incrédulité ; on ne craignait pas de s'exposer au reproche d'indiscrétion dans les relations sociales ou de famille. Ce fut le temps de la fondation de la plupart de nos sociétés religieuses. C'est alors aussi qu'on sentit vivement le besoin d'une maison d'éducation chrétienne pour nos jeunes gens.*

*Cette maison, fondée en 1834 par mon regretté collaborateur M. Valdemar Monod et par moi, était, je crois, la première en France parmi les protestants. La tâche qui nous était imposée par vos familles, dont le bienveillant intérêt faisait notre principale force, était particulièrement difficile. Nous n'avions pour nous guider que quelques maisons d'éducation des frères Moraves en Allemagne, dont les plans d'études et les habitudes religieuses locales différaient essentiellement des nôtres. L'Angleterre nous offrait plutôt le modèle que nous avions à suivre, avec le docteur Arnold, le pédagogue si distingué de la célèbre école de Rugby, dont il voulait faire une école chrétienne, ou, comme il disait : "a school of Christian gentlemen". Vous connaissez sans doute les sermons si remarquables qu'il adressait le dimanche aux élèves de son école. Soit par ses prédications, soit par les rapports fréquents qu'il eut avec ses élèves, il exerça sur eux une influence considérable ; mais il est malaisé d'être un second docteur Arnold.*

*Je me trouvais alors depuis trois ans au collège de Fontenay-aux-Roses, en qualité de sous-directeur du petit collège, comptant une quarantaine d'élèves, parmi lesquels figuraient déjà MM. Ed. de Pressensé, Fr. Bartholdi et Conrad de Witt, que nous avons le plaisir de voir ce soir, au milieu de nous. Ils furent, avec MM. Jean Monod, Jules Hollard, William Waddington, Louis Sautter, Louis et Emmanuel Ricou, nos premiers élèves à la rue de Chevreuse, auxquels se joignirent bientôt MM. Nadau, Kaempfen et Calvet. Pleins du désir de répondre à l'idéal conçu, d'accord avec nous, par les parents de nos élèves, mon cher associé, M. Valdemar Monod, qui resta deux ans mon collaborateur, et moi, nous nous mîmes, peut-être avec plus de zèle que de sagesse, à l'œuvre spéciale de l'évangélisation de nos élèves, sans négliger pour cela les diverses branches de l'enseignement, parmi les quelles les langues vivantes, et surtout l'allemand, eurent au début une place prépondérante. Nous pensions du reste faire faire à nos élèves toutes leurs études classiques chez nous, ce qui fut plus tard jugé impraticable à cause des changements fréquents de nos principaux professeurs gradués, que le ministre réclamait pour les lycées. Notre si regretté frère et ami, M. Frédéric Monod, fut pendant bien des années l'aumônier de notre maison et notre conseiller.*

*Nous fîmes tous d'accord pour reconnaître que les sentiments religieux qui n'étaient pas enracinés dans la conscience étaient de nulle valeur. Aussi tous nos efforts tendirent-ils à la réveiller et à faire appel à l'obéissance stricte et immédiate des élèves, comme au meilleur moyen d'éducation de la volonté, qui joue un si grand rôle dans le domaine religieux et moral. Il n'y avait à cet égard aucune distinction à faire entre nos élèves catholiques et protestants, les uns et les autres ayant le même besoin d'être armés contre les tentations et les épreuves de la vie de ce monde.*

*Vous savez du reste, chers amis, que nous ne nous sommes pas bornés à vous donner des leçons, mais que nous avons passé une grande partie de notre temps disponible au milieu de vous, en prenant souvent part à vos jeux. J'ai ensuite reconnu que les allocutions quotidiennes sur les questions religieuses risquaient de produire une certaine satiété, et que, sauf dans des circonstances particulières, nous devions nous borner à la lecture de la parole de Dieu et à la prière, réservant à nos entretiens individuels avec vous les appels à l'obéissance de la foi.*

*Permettez-moi toutefois d'ajouter que j'ai eu le plaisir de recevoir, ces jours derniers, des lettres touchantes de deux pasteurs (qui ne prêchent pas dans des églises libres), et dont l'un m'écrit ceci : Vos bonnes exhortations aux cultes du soir ont souvent été droit à ma conscience, et ont développé les germes de la foi, qui avaient été déposés dans mon cœur par l'éducation que j'avais reçue dans ma famille. L'autre s'exprime à peu près dans les mêmes termes.*

*Je conviendrai si vous voulez, que ces jeunes élèves étaient très bien disposés, et que nous faisons bien de mesurer le plus sagement possible la nourriture spirituelle à la capacité d'assimilation de nos enfants. Permettez-moi de rappeler encore à votre souvenir un de vos anciens camarades, Nadau, qui était, je crois, particulièrement lié avec MM. Fr. Bartholdi et Kaempfen. Peu de temps après avoir achevé ses études classiques, il eut la douleur de perdre d'abord sa mère, puis son père. Il nous fit alors le grand plaisir de nous demander de le recevoir de nouveau dans notre famille. Il demeura tout un été avec nous, et j'eus avec lui des entretiens très intéressants, entre autres sur l'éducation. Il me dit un jour - et sa voix semblait exprimer une sorte de regret - qu'il n'avait jamais pu comme tel de ses camarades, s'endormir pendant mon allocution du soir, et qu'il avait ainsi, comme malgré lui, recueilli des conseils, des appels, qui l'avaient plus d'une fois travaillé et remué dans le fond de son cœur. Une*

*maladie de poitrine obligea cet ami à nous quitter en automne pour se rendre à Pise, ou bientôt, gravement malade, il fit appeler un prêtre pour l'assister dans ce moment difficile. Notre ami lui avoua ingénument qu'il puisait journellement sa paix et son espérance dans la lecture de la Bible et refusa, énergiquement, de se priver de cette source de consolations.*

*Le prêtre rapporta ce fait à l'archevêque de Pise qui dès lors visita lui-même notre cher Nadau, et lui fit du bien tant par ses directions spirituelles que par les lectures qu'ils firent en commun de cette même Bible dont un zèle imprudent avait voulu priver le malade. Notre ami me l'apprit lui-même dans quelques lettres qu'il m'adressa peu de temps avant sa mort. Il me dit aussi qu'il avait légué sa Bible à l'archevêque et que ce don d'un mourant n'avait pas été repoussé. La foi sereine de Nadau et sa paix en face de l'éternité sont pour moi une grande consolation et un encouragement à la fidélité dans la mission que Dieu m'a confiée auprès de nos jeunes gens.*

*Je sens vivement les imperfections de ma direction pendant ces cinquante années, et je ne suis à cet égard, comme à tous les autres, en paix, qu'en demandant souvent au Seigneur, qui est le "réparateur des brèches", de vous accorder tous les dons de sa grâce, que j'ai été inhabile à vous faire désirer et rechercher. Pour être juste, il faut aussi mentionner la part d'influence qui revient à la mère de famille dans notre établissement. L'éducation de la jeunesse a tout à gagner à l'intervention de la femme chrétienne qui est de bon conseil et de bon secours en tout temps. Votre confiance affectueuse a toujours été la meilleure récompense de ma chère femme. Elle a été pour moi une vaillante compagne dans les épreuves traversées par la maison au milieu de tous les changements de régime politique, dans la bonne et la mauvaise fortune publique, et dans la concurrence croissante avec d'autres rétablissements mieux appuyés que le nôtre. Un seul exemple montrera ces difficultés. Nous terminions l'année 1847 avec quarante-quatre élèves. En octobre 1848, nous n'en comptons plus que quatorze. Et que de secousses semblables n'avons-nous pas eues depuis lors ! Toutefois, par la bonté de Dieu et le concours d'anciens élèves, qui nous adressent de nouveaux élèves, nous sommes encore debout. Vous apprendrez avec intérêt que nos élèves actuels, sous l'impulsion nouvelle à l'enseignement classique par mon fils, ont été très encouragés dans ces dernières années par les succès qu'ils ont remportés, soit au lycée, soit aux épreuves du baccalauréat.*

*Permettez-moi en terminant, chers amis, de vous exprimer ma vive reconnaissance du généreux concours que vous m'avez accordé, lors de la construction de la chapelle du Luxembourg et des écoles qui en dépendent, constructions qu'en ma qualité d'administrateur, seul responsable, je n'aurais jamais osé entreprendre sans vous. Je comptais sur votre sympathie, et vous avez généreusement répondu à mon attente. Quand je n'aurais pas d'autre récompense terrestre de mes longs efforts, celle-là me suffirait. C'est une œuvre de foi que nous entreprenions, mon très excellent et ami M. R. Saint-Hilaire et moi, avec quelques frères dévoués, œuvre jugée irréalisable par plusieurs et qui aujourd'hui, grâce en soient rendues à Dieu puis à vous, chers amis, est une réalité : elle subsiste et elle prospère.*

\* \* \*



Waldemar Monod



Jean-Jacques Keller



Entrée du 4 rue de Chevreuse, Paris VI<sup>e</sup>, en 1915

## 2. Liste des élèves de l'Institution Keller jusqu'en 1884

Le nom de l'élève est suivi de sa date d'entrée à l'Institution Keller, du nombre total d'années de présence, puis du lieu d'origine. L'astérisque indique sa présence comme élève à la clôture de la liste en 1884, lors du jubilé. L'aspect international s'explique par l'appartenance aux réseaux des églises libres et de l'alliance évangélique.

Adam Charles, 1864 (2), Angleterre  
Adams Alfred, 1860 (2), Angleterre  
Adams Francis, 1862 (3), Cork  
Adcock Alexander, 1847 (2), Angleterre  
Aeschlimann Henri, 1845 (3), Paris  
Agüero (de) Paul, 1870 (1), Paris  
Alexander Frédéric, 1880 (3), Paris  
Alexander Henry, 1880 (3), Londres  
Allaire Albert, 1879 (2), Paris  
Allamand Théophile, 1836 (2), Paris  
Allen, 1859 (2), Londres  
Allens (d') Albert, 1847 (6), Le Havre  
Allens (d') Gustave, 1844 (5), Le Havre  
Alpen Eugène, 1837 (13), Paris  
Ambresin Emile, 1875 (11\*), Paris  
Amy Philippe, 1838 (2), Le Havre  
André Alfred, 1836 (7), Paris  
André George, 1859 (3), Paris  
Andrew, 1853 (12), Londres  
Andru Henri, 1879 (4), Paris  
Anglas Jules, 1879 (6\*), Paris  
Arbouin Ernest, 1847 (2), Cognac  
Arbouin Sidney, 1864 (4), Cognac  
Arbuthnot Robert, 1851 (3), Ecosse  
Arnoult Alphonse, 1880 (1), Paris  
Aston George, 1853 (3), Londres  
Aucoq Léon, 1837 (1), Paris  
Aucoq Louis, 1837 (1), Paris  
Audebez Edmond, 1853 (2), Paris  
Audebez Ernest, 1835 (6), Paris  
Audebez Léopold, 1853 (6), Paris  
Austin John, 1863 (2), Birmingham

Babut Charles, 1846 (6), Paris  
Bacot Alfred, 1839 (1), Paris  
Bacot André, 1868 (2), Sedan  
Bacot Paul, 1872 (3), Sedan  
Bailey Thomas, 1846 (3), Londres  
Baird Robert, 1835 (2), U.S.A.  
Ball Walter, 1878 (2), Paris  
Barclay Ernest, 1854 (2), Londres  
Barda Arthur, 1880 (1), Wien  
Barrer Clarence, 1877 (2), New York

Bartholdi Amédée, 1840 (7), Paris  
Bartholdi Frédéric, 1834 (8), Paris  
Basset Adolphe, 1849 (2), Achères  
Basset Henri, 1849 (2), Achères  
Bastien Albert, 1882 (2), Paris  
Baudoire Charles, 1874 (2), Paris  
Bayley George, 1861 (2), Manchester  
Bazalgette Sidney, 1877 (1), Woolwich  
Bazin Albert, 1872 (2), Marseille  
Beaumont Edward, 1866 (1), Oxford  
Beaumont William, 1866 (1), Oxford  
Becker Charles, 1871 (6), Paris  
Bedouret Amédée, 1873 (2), Paris  
Bell, 1862 (1), Uttoxeter  
Bellairs Edmond, 1835 (2), Angleterre  
Bellairs Léopold, 1835 (2), Angleterre  
Berkheim (de) Christian, 1865 (4), Paris  
Berry Walter, 1869 (1), Etats-Unis  
Bersier Henri, 1873 (2), Paris  
Biaudet Abel, 1851 (8), Suisse  
Biaudet Charles, 1851 (6), Suisse  
Biddle Thomas, 1867 (2), Philadelphie  
Binger Edmond, 1843 (2), Nancy  
Birckel Edouard, 1878 (2), Alsace  
Birkin Thomas, 1874 (1), Nottingham  
Bizot Sosthène, 1838 (3), Châtillon/Loire  
Blakeley William, 1879 (2), Horbury  
Bland, 1859 (2), Dublin  
Blomart Camille, 1881 (4\*), Paris  
Blomberg Victor, 1866 (1), Suède  
Blussé (de), 1880 (1), Hollande  
Boigeol Fernand, 1850 (6), Giromagny  
Boissier Emile, 1860 (7), Nîmes  
Boissier Gaston, 1860 (7), Nîmes  
Boissier, 1847 (1), Nîmes  
Bompas Mason, 1862 (1), Bristol  
Bonnaud Emile, 1843 (2), Paris  
Boswall Thomas, 1866 (1), Ecosse  
Bosworth Willie, 1876 (2), San Francisco  
Boulou Frédéric, 1840 (2), Montignac  
Bouraud Marc, 1854 (2), Cognac  
Bourcart Jean-Jacques, 1869 (2), Guebwiller  
Bourcart Jules, 1869 (2), Guebwiller

Bousquet George, 1879 (6\*), Paris  
 Bowler Robert, 1866 (3), Cincinnati  
 Boy de La Tour Fernand, 1861 (1), Paris  
 Boyve (de) Édouard, 1851 (2), Paris  
 Brade James, 1837 (3), Angleterre  
 Bradner Lester, 1880 (2), Angleterre  
 Brander Winfred, 1882 (2), Tahiti  
 Branson Walter, 1863 (3), Birmingham  
 Brevans (de), 1871 (5), Paris  
 Brewster William, 1870 (1), Boston  
 Brigot Emile, 1874 (9), Paris  
 Brisbane Arthur, 1880 (2), Buffalo  
 Brisbane Fowel, 1880 (2), New York  
 Bronson Robert, 1855 (2), New York  
 Bronson Willet, 1855 (2), New York  
 Brookes James, 1844 (3), Angleterre  
 Brookes Robert, 1854 (2), Londres  
 Brookes, 1856 (1), Angleterre  
 Broun Alfred, 1873 (2), Trivandrum (Inde)  
 Broun John, 1873 (2), Trivandrum (Inde)  
 Brown Robert, 1855 (1), Angleterre  
 Bruen Alexander, 1869 (1), États-Unis  
 Brunet Jules, 1860 (3), Rouen  
 Buon Frédéric, 1876 (5), Paris  
 Burls, 1864 (1), Londres  
 Burn Henry, 1852 (2), Londres  
 Burnier Samuel, 1850 (5), Lausanne  
 Burnier Victor, 1846 (8), Morges  
 Burrige, 1839 (1), Angleterre  
 Buttini Eugène, 1845 (1), Genève

Cabrol (de) Philippe, 1861 (9), Paris  
 Calvet Louis, 1835 (2), Toulouse  
 Cambon Gustave, 1845 (2), Marennes  
 Cambray Elzéard, 1845 (2), Paris  
 Campbell James, 1849 (2), Ecosse  
 Campbell Hugh, 1849 (2), Ecosse  
 Campbell, 1872 (1), Cardiff  
 Carey John, 1860 (3), Gernesey  
 Carmichael James, 1835 (2), Angleterre  
 Carpmael Edward, 1865 (2), Streatham  
 Carthew John, 1839 (3), Angleterre  
 Casalis Georges, 1881 (2), Lesotho  
 Case Edwin, 1859 (5), Paris  
 Castan Henri, 1876 (2), Paris  
 Castanon Carlos, 1880 (1), Paris  
 Castelnau Albert, 1837 (3), Montpellier  
 Castets Maurice, 1874 (6), Paris  
 Castro (de) Francisco, 1860 (2), Rio Grande  
 Cave Gladwin, 1850 (2), Irlande

Cave Richard, 1850 (2), Irlande  
 Chabaud (de) Arthur, 1848 (1), Paris  
 Chabaud (de) Edouard, 1839 (6), Paris  
 Chambers Frédéric, 1858 (1), Birmingham  
 Chanu Charles, 1837 (6), Paris  
 Chapman Joseph, 1853 (3), Londres  
 Chaponnière Paul, 1883 (2\*), Marseille  
 Chapp William, 1841 (1), Angleterre  
 Charron, 1838 (3), Marennes  
 Chatenay Henri, 1875 (2), Passy  
 Chaumet Ferdinand, 1876 (6), Paris  
 Chaussier Charles, 1880 (2), Châlon/Saône  
 Chauvet Victor, 1865 (6), Ile Maurice  
 Chevalier Pierre, 1877 (2), Paris  
 Chipron Charles, 1845 (4), Paris  
 Chipron Henri, 1845 (4), Paris  
 Choynet Aristide, 1873 (2), Paris  
 Christian George, 1841 (2), Malte  
 Christian William, 1854 (3), Angleterre  
 Christiansen Charles, 1874 (4), Paris  
 Chuit Gustave, 1879 (4), Paris  
 Clervaux (de) Louis, 1871 (5), Saintes  
 Cochran Alexander, 1856 (1), Ecosse  
 Cochran Hugh, 1861 (1), Ecosse  
 Codeiro Da Silva Emile, 1838 (2), Le Havre  
 Cointet Eric, 1838 (3), Paris  
 Cointet Helmouth, 1838 (3), Paris  
 Cole Henry, 1861 (3), Boulogne-Sur- Mer  
 Colin Ernest, 1869 (2), Paris  
 Collisson Henry, 1860 (1), Londres  
 Conore Edmond, 1878 (2), Paris  
 Constant Émilien, 1864 (3), Nîmes  
 Copland William, 1858 (3), Angleterre  
 Coquet Bernard, 1873 (3), Paris  
 Coquet Léon, 1873 (3), Paris  
 Cory, 1872 (1), Cardiff  
 Coste Paul, 1836 (3), Paris  
 Coudereau Gabriel, 1859 (4), Paris  
 Couronneau Emile, 1881 (3), Paris  
 Coutanche John, 1868 (1), Jersey  
 Couve Edouard, 1878 (2), Bordeaux  
 Couve Henri, 1855 (3), Marseille  
 Cove Y Richard, 1843 (3), Paris  
 Crawford, 1856 (2), Rathowen  
 Croker Thomas, 1879 (2), Stogumber  
 Croll George, 1851 (6), Châtillon-sur-Loire  
 Croll Henri, 1851 (8), Châtillon-sur-Loire  
 Croll Jean, 1851 (6), Châtillon-sur-Loire  
 Croke Alfred, 1875 (2), Angleterre  
 Crookenden Henry, 1852 (6), Cheltenham

Crookenden Salisury, 1852 (6), Cheltenham  
 Crosnier Georges, 1874 (2), Paris  
 Cubison, 1866 (2), Londres  
 Cuénod Édouard, 1867 (3), Epenex  
 Cuénod Frédéric, 1855 (8), Vevey  
 Cuénod Gustave, 1853 (5), Epenex  
 Cuénod John, 1868 (6), Vevey  
 Cuénod Julien, 1876 (3), Epenex  
 Cuénod William, 1855 (5), Vevey  
 Cullen Edward, 1843 (3), Nottingham  
 Cullen Thomas, 1843 (3), Nottingham  
 Cunliffe Henry, 1844 (2), Londres  
 Cunliffe Philip, 1880 (1), Londres  
 Cunningham William, 1855 (2), Liverpool  
 Curtis Benjamin, 1845, (3), U.S.A.  
 Cushing James, 1836 (2), U.S.A.  
 Cushing James, 1840 (3), U.S.A

Dalencourt René, 1881 (2), Rochefort  
 Dallas James, 1876 (2), Edimbourg  
 Dandridge Alesander, 1867 (2), Cincinnati  
 Daubrée Emmanuel, 1847 (2), Paris  
 Davaine Alfred, 1872 (6), St- Amand  
 Debourg Georges, 1874 (2), Marseille  
 Delaney Joseph, 1878 (1), Nouvelle- Orléans  
 Delangle Jean, 1876 (3), Paris  
 Deleau Léon, 1845 (5), Paris  
 Deléry Henri, 1841 (3), U.S.A.  
 Delessert Adrien, 1835 (5), Le Havre  
 Delessert Adrien, 1841 (3), Le Havre  
 Delhorbe Clément, 1868 (3), Sainte-Foy  
 Delhorbe Louis, 1868 (3), Sainte-Foy  
 Delorme Alfred, 1844 (3), Paris  
 Dennistoun Richard, 1858 (3), Angleterre  
 Dereins, 1875 (2), Paris  
 Derval Eugène, 1862 (12), Argagnon  
 Derval Max, 1862 (8), Versailles  
 Desgraz Maurice, 1865 (6), Toulon  
 Dexter Orando, 1867 (2), New York  
 Dez Albert, 1867 (6), Paris  
 Dez Benjamin, 1867(6), Paris  
 Dietrich (de) Albert, 1878 (3), Niederbronn  
 Dobler Edmond, 1855 (1), Lyon  
 Dollfus Daniel, 1876 (2), Paris  
 Domond Réalmont, 1880 (5), Haïti  
 Dowden Charles, 1854 (1), Angleterre  
 Dowden Henry, 1854 (1), Londres  
 Dowden Henry, 1846 (2), Londres  
 Dowdon Edouard, 1849 (1), Londres  
 Ducellier Victor, 1853 (1), Arras

Duchemin Adolphe, 1850 (2), Orléans  
 Duchemin Paul, 1849 (4), Orléans  
 Ducloux Alfred, 1851 (4), Lausanne  
 Duez Léopold, 1877 (2), Paris  
 Duff John, 1875 (2), Inverness (Ecosse)  
 Dumas-Vorzet François, 1882 (3\*), Paris  
 Dumas-Vorzet Henri, 1882 (3\*), Paris  
 Dupuy Adrien, 1878 (7\*), Paris  
 Durand Charles, 1878 (7\*), Mazamet  
 Durand Emile, 1878 (3), Mazamet  
 Durot Carlos, 1855 (2), Massevaux  
 Duroziez Paul, 1883 (2\*), Paris  
 Duval Lucien, 1881 (2), Couvet  
 Duwicquet Emile, 1871 (6), Paris

Eccles James, 1855 (2), Edimbourg  
 Eck Néhémie, 1862 (3), Paris  
 Edgell Alfred, 1858 (1), Londres  
 Edgell Edmond, 1855 (4), Londres  
 Edgell L Henry, 1856 (3), Londres  
 Edlin Henri, 1842 (1), Angleterre  
 Edwards James, 1850 (2), Londres  
 Ellenberger Alfred, 1876 (7), Lesotho  
 Ellenberger Edmond, 1876 (9\*), Lesotho  
 Ellenberger Félix, 1876 (1), Lesotho  
 Ellenberger Jules, 1883 (2\*), Lesotho  
 Elliot Erskine, 1855 (3), Angleterre  
 Elliot Frédéric, 1855 (3), Angleterre  
 Elliot Mason, 1863 (2), Southampton  
 Emmet Bache, 1859 (2), U.S.A.  
 Emmet Charles, 1859 (2), U.S.A.  
 Emmet Edward, 1859 (2), U.S.A.  
 Emmet Henry, 1859 (4), U.S.A.  
 Emmet Walter, 1859 (4), U.S.A.  
 Errington Alfred, 1854 (2), Londres  
 Espérandieu Gustave, 1856 (6), Lausanne  
 Etienne Charles, 1842 (5), Paris  
 Etienne Félix, 1844 (3), Paris  
 Exchaquet Théodore, 1865 (4), St-Saphorin

Falconnet Grenville, 1840 (3), Paris  
 Falle Paul, 1881 (2), Fontainebleau  
 Farel Eugène, 1837 (3), Montpellier  
 Farjat Henri, 1882 (1), Paris  
 Faure Albert, 1853 (4), Bordeaux  
 Faure Emile, 1849 (6), Avignon  
 Feer Raoul, 1872 (9), Paris  
 Fenno Grafton, 1840 (3), U.S.A.  
 Fer Pierre, 1838 (3), Le Havre  
 Fernex (de) Adrien, 1852 (2), Paris

Ferriday Henry, 1873 (2), Etats-Unis  
Fisch Auguste, 1855 (6), Vevey  
Fitz-Roy Algernon, 1841 (4), Angleterre  
Flament Charles, 1873 (4), Paris  
Flelder Louis, 1861 (1), Brentwood  
Flobert Eugène, 1872 (1), Lausanne  
Foote Henry, 1860 (1), Angleterre  
Forsyth Grant, 1851 (1), Ecosse  
Forsyth Joseph, 1847 (2), Quebec  
Forsyth William, 1861 (2), Angleterre  
Forsyth William, 1862 (2), Albany  
Fortet Dioclès, 1851 (9), Châtillon/Loire  
Foster Arthur, 1861 (1), Londres  
Fouignet Gabriel, 1862 (2), Gensac  
Fox Edward, 1861 (1), Dublin  
Fraissinet Adolphe, 1873 (7), Marseille  
Fraissinet Max, 1871 (3), Marseille  
Franklin, 1863 (2), Coventry  
Fromantin Edouard, 1881 (2), Paris  
Fromantin Fernand, 1882 (3\*), Paris

Gaillard Gustave, 1883 (2\*), Arudy  
Gaillard Théophile, 1883 (2\*), Arudy  
Gallet Maurice, 1879 (2), Paris  
Gantés Louis, 1883 (2\*), Alexandrie  
Gaod Howard, 1868 (2), Avranches  
Gardner Robert, 1861 (2), Palerme  
Garnon Charles, 1837 (4), Sceaux  
Gaudron Victor, 1874 (2), Paris  
Gebhardt George, 1876 (2), Paris  
Germond Louis, 1877 (3), Lesotho  
Gide André, 1885 (3), Paris  
Giles William, 1853 (1), Angleterre  
Giles, 1856 (1), Angleterre  
Gill Thomas, 1845 (1), Angleterre  
Girdwood William, 1881 (2), Londres  
Girod Gustave, 1841 (3), Paris  
Godebski Stanislas, 1877 (4), Paris  
Godfray Henry, 1851 (1), Jersey  
Godfray William, 1851 (2), Jersey  
Goguel Albert, 1865 (4), Paris  
Goguel Jules, 1868 (3), Paris  
Goldsmith Ferdinand, 1869 (2), Paris  
Goldsmith Ferdinand, 1873 (1), Paris  
Goldsmith Noël, 1872 (2), Paris  
Goldsmith Roger, 1872 (3), Paris  
Gollnisch Frédéric, 1871 (6), Sedan  
Gordon Douglas, 1860 (2), Londres  
Grandpierre Emile, 1838 (6), Paris  
Granger Alfred, 1838 (7), Paris

Grant James, 1878 (1), Londres  
Grant John, 1878 (1), Londres  
Grant William, 1856 (2), Londres  
Graves James, 1866 (1), Cork  
Gregory Charles, 1873 (1), Londres  
Gregory John, 1854 (2), Londres  
Grenier Élie, 1863 (3), Tournus  
Grenier Isaac, 1863 (2), Vincennes  
Grenier Paul, 1863 (4), Vincennes  
Grey Franck, 1862 (2), Carlisle  
Grinfeld Henri, 1841 (3), Paris  
Groseille Paul, 1878 (2), Paris  
Grosrenaud Edmond, 1836 (2), Paris  
Gruchy (de) Philip, 1859 (2), Jersey  
Gruner Edouard, 1858 (2), Paris  
Gsell Albert, 1879 (6\*), Paris  
Gsell Laurent, 1872 (4), Paris  
Gsell Paul, 1879 (5), Paris  
Gsell Stéphane, 1874 (6), Paris  
Gwynne Henry, 1837 (1), Angleterre

Hall Newman, 1857 (1), Rochester  
Hall Ralph, 1877 (2), Lancashire  
Hamilton Thomas, 1868 (2), Irlande  
Hankey Arnold, 1880 (1), Brighton  
Hankey Charles, 1850 (1), Londres  
Hankey Frank, 1843 (3), Londres  
Hankey John, 1848 (1), Londres  
Hankey William, 1843 (3), Londres  
Hardy, 1847 (2), Guernesey  
Hargreaves John, 1854 (2), Angleterre  
Hartmann Albert, 1863 (4), Munster  
Hay Henry, 1874 (2), Angleterre  
Heard Percy, 1883 (2\*), Newport  
Heard Sidney, 1875 (3), Newport  
Hegner (de) Edmond, 1842 (3), Winterthur  
Hermite Léon, 1843 (2), Nancy  
Herodinoff Pierre de 1876 (2), St-Pétersbourg  
Herrenschmidt Fernand, 1878 (7), Strasbourg  
Herrenschmidt George, 1877 (3), Strasbourg  
Herrenschmidt Rodolphe, 1873 (2), Strasbourg  
Hersent Etienne, 1835 (2), Paris  
Hersent William, 1835 (2), Paris  
Heuze Auguste, 1877 (3), Paris  
Hibbert, 1848 (1), Angleterre  
Hill Hamilton, 1856 (2), Londres  
Hitchcock John, 1851 (2), Angleterre  
Hochstrasser Charles, 1872 (2), Zurich  
Hoffman George, 1853 (2), U.S.A  
Hoffman Henry, 1853 (2), U.S.A.

Holden Angus, 1850 (1), Angleterre  
 Holden Edward, 1850 (1), Angleterre  
 Hollard Auguste, 1883 (2\*), Paris  
 Hollard Jules, 1834 (3) Paris  
 Hollard Roger, 1847 (2), Paris  
 Hollard Roger, 1852 (4), Paris  
 Hollard Roger, 1883 (2\*), Lausanne  
 Hollard Théodore, 1842 (7), Paris  
 Hore Gilbert, 1863 (3), Angleterre  
 Hore Henry, 1863 (3), Angleterre  
 Hoskier Henri, 1881 (4\*), Paris  
 Hotelin Alexis, 1875 (5), Paris  
 Housset Eugène, 1849 (4), Paris  
 Hovey Charles, 1848 (2), Angleterre  
 Howard William, 1866 (2), Chicago  
 Howell David, 1835 (2), Angleterre  
 Howell Russel, 1835 (2), Angleterre  
 Huckendubler Charles, 1857 (1), Paris  
 Huckendubler Henri, 1855 (4), Paris  
 Hunter Thomas, 1851 (3), Edimbourg  
  
 Innés Nubar, 1864 (6), Alexandrie  
 Ivans Alfred, 1851 (2), Angleterre  
 Ivans Walter, 1851 (2), Lutterworth  
  
 Jacot Franz, 1852 (1), Paris  
 James Kenneth 1851 (2), Londres  
 Jarnac (de) Adrien, 1872 (3), Paris  
 Jauréguiberry Alfred, 1861 (3), Nîmes  
 Jayet Henri, 1878 (2), Paris  
 Joly Alfred, 1837 (4), Epernay  
 Joly Edmond, 1840 (5), Epernay  
 Joly Henri, 1837 (1), Epernay  
 Joly Jules, 1837 (4), Epernay  
 Joseph Paul 1871 (5), Rixheim  
 Jourdan Charles, 1881 (2), Paris  
 Jourdain Albert, 1854 (3), Londres  
 Jourdain Eugène, 1850 (2), Londres  
 Jourdain Frédéric, 1850 (2), Londres  
 Jourdain Henry, 1850 (2), Londres  
 Jubé Alphonse, 1867 (1), Paris  
 Jury Edward, 1873 (2), Dublin  
  
 Kaempfen Albert, 1835 (3), Versailles  
 Keck Paul, 1876 (2), Orange (Afrique du Sud)  
 Keller J.J.E. (Jacob), 1845 (10), Paris  
 Keller Edouard, 1878 (6\*), Paris  
 Keller Albert, 1880 (4\*), Paris  
 Keller Albert, 1882 (10), Paris  
 Keller Charles, 1856 (4), Zurich

Keller Eddie, 1874 (5), St-Louis  
 Keller Edouard, 1880 (10), Paris  
 Keller Edward, 1856 (4), Zurich  
 Keller Fritz, 1868 (2), Zurich  
 Keller Gustave, 1882 (2\*) Paris  
 Keller Gustave, 1884 (9), Paris  
 Keller Jacob, 1847 (9), Paris  
 Kenyon Frédéric, 1867 (1), New York  
 Kenyon Frédéric, 1873 (1), Etats-Unis  
 Kessler Alexandre, 1880 (5), Paris  
 Kettwich (de) Louis, 1882 (2), Java  
 Killick, 1856 (2), Angleterre  
 King Charles, 1850 (2), U.S.A.  
 King Charles, 1865 (4), New-Jersey  
 Kirsch Jean, 1836 (2), Suisse  
 Koch Frédéric, 1847 (4), Havre  
 Kolb Ernest, 1873 (2), Paris  
 Krug Paul, 1854 (4), Reims  
 Krug Paul, 1858 (3), Châlons-sur-Marne  
 Kuntzel Henri, 1868 (3), St-Quentin  
  
 Labarre Emmanuel, 1871 (1), Paris  
 Labarussias Antoine, 1868 (5), Paris  
 Lackerbauer Ernest, 1876 (1), Paris  
 Lackerbauer René, 1872 (2), Paris  
 Lamare (de) Charles, 1862 (2), Gisors  
 Lamb Edward, 1851 (1), Boston  
 La More (de) Arthur, 1845 (2), Paris  
 Lamouroux Léopold, 1842 (3), Paris  
 Lamproy Henri, 1876 (3), Paris  
 Lartigue Albert, 1884 (1\*), St-Nazaire  
 Laugier Paul, 1856 (4), Paris  
 Lauwereyns Henri, 1880 (5), Paris  
 Lauzun Edmond, 1843 (3), Agen  
 Lawes Frédéric, 1875 (2), Sindlesham  
 Lawrence, 1836 (2), Angleterre  
 Lebailly Francis, 1851 (4), Jersey  
 Lebailly Louis, 1853 (3), Jersey  
 Lebas Philippe, 1854 (1), Caen  
 Lebrat Paul, 1873 (4), Paris  
 Lecarlier Fernand, 1846 (5), Laon  
 Lecarlier Philbert, 1846 (8), Laon  
 Lecaron Gustave, 1839 (3), Paris  
 Leckie David, 1878 (1), Londres  
 Lecocq John, 1835 (2), Cherbourg  
 Lecouteur Jean, 1851 (5), Jersey  
 Lee Burridge, 1875 (2), Angleterre  
 Lee James, 1859 (2), Baltimore  
 Lee John, 1869 (5), Etats-Unis  
 Lees Charles, 1856 (1), Oldham

Lees Henry, 1856 (1), Oldham  
Lefèbvre Charles, 1878 (1), St-Quentin  
Lefèbvre George, 1881 (4\*), Paris  
Leforestier George, 1854 (1), Havre  
Lemonnier Alfred, 1863 (5), Rouen  
Lennox Charles, 1844 (1), Angleterre  
Lennox Sussex, 1844 (1), Angleterre  
Lepoids Samuel, 1862 (2), Chauny  
L'Hardy George, 1882 (2), Le Locle  
Liausun Charles, 1854 (2), Cossonay  
Liot Edwin, 1861 (3), Martinique  
Liot Edwin, 1864 (5), Martinique  
Liot Malcolm, 1860 (3), Fort-de-France  
Livingstone Charles, 1846 (2), Angleterre  
Lobb Sydney, 1852 (2), Londres  
Lockhart George, 1853 (1), Ecosse  
Lodder Henry, 1837 (1), Paris  
Longuet Ernest, 1876 (2), Oise  
Loranchet Edouard, 1883 (2\*), Gergy  
Lourde Charles, 1839 (2), Paris  
Lugardon Albert, 1835 (2), Paris  
Luscombe Popham, 1857 (2), Dublin  
Lyons Clinton, 1846 (1), Angleterre

Magnan Gaston, 1877 (2), Paris  
Maison Arthur, 1838 (7), Paris  
Majou Louis, 1856 (1), Craon  
Marlio Auguste, 1883 (2), Paris  
Marlio Henri, 1883 (2\*), Paris  
Marrault Samuel, 1855 (6), Rennes  
Martin Alphonse, 1876 (2), Bétée  
Martin Emile, 1835 (2), Paris  
Martin Ferdinand, 1856 (2), Ile de Ré  
Martin Ferdinand, 1877 (2), Jersey  
Mary Charles, 1883 (2\*), Paris  
Mason George, 1854 (1), Angleterre  
Mason James, 1862 (1), Londres  
Masson Emile, 1861 (2), Harrow  
Masson, 1837 (2), Paris  
Mathieu Ernest, 1839 (5), Paris  
Mathieu Lambert, 1836 (2), Paris  
Matout Louis, 1882 (2), Paris  
Matter Oscar, 1842 (3), Strasbourg  
Matter Paul, 1873 (2), Paris  
Maudoux Albert, 1880 (2), Paris  
Maudoux Edouard, 1880 (2), Paris  
Maughan John, 1856 (2), Leamington  
Mazarin Edouard, 1839 (2), Marseille  
Mc Andrew William, 1847 (2), Londres  
Mc Clure Robert, 1862 (2), Manchester

Mc Cord Turquand, 1856 (1), Angleterre  
Mc Kat Donald, 1862 (2), East-Boston  
Mc Kenzie William, 1863 (2), Angleterre  
Mc Lachlan Charles, 1849 (1), Angleterre  
Mc Morland, 1874 (2), Londres  
Mellerio, 1876 (2), Paris  
Mellier Amédée, 1842 (2), Londres  
Mello John, 1846 (3), Angleterre  
Menut Maurice, 1877, (2), Paris  
Mercier Adrien, 1851 (2), Lausanne  
Meredith Frédéric, 1874 (2), Québec  
Merkheim, 1856 (1), Paris  
Midderigh Louis, 1867 (4), Paris  
Middlemore, 1857 (1), Birmingham  
Miéville Amédée, 1842 (2), Londres  
Milford George, 1858 (2), Angleterre  
Mills Albert, 1854 (8), Seine-Port  
Milsom Charles, 1865 (5), Lyon  
Milsom George, 1869 (2), Lyon  
Milsom Gustave, 1868 (3), Lyon  
Milsom William, 1865 (5), Lyon  
Minchin Charles, 1836 (3), Angleterre  
Molin (de) Emile, 1838 (6), Suisse  
Mollard Eugène, 1858 (3), Mollard  
Moller Ernest, 1843 (2), Paris  
Monbrison (de) Georges, 1845 (2), Auvilar  
Money Evelyn, 1862 (1), Angleterre  
Monnier Edouard, 1839 (6), Nancy  
Monnier Jean, 1873 (2), St-Quentin  
Monnier Marc, 1842 (3), Naples  
Monod Albert, 1859 (4), Paris  
Monod Emile, 1859 (5), Paris  
Monod Eugène, 1866 (4), Marseille  
Monod Francis, 1848 (3), Paris  
Monod Frédéric, 1866 (4), Marseille  
Monod Gustave, 1845 (3), Paris  
Monod Henri, 1851 (10), Paris  
Monod Jean, 1834 (2), Paris  
Monod Léopold, 1853 (10), Paris  
Monod Paul, 1871 (2), Paris  
Monod Théodore, 1845 (10), Paris  
Monrad Jean, 1860 (1), Copenhague  
Monteath, 1877 (1), Londres  
Montaut (de) Maurice, 1881 (1), Figeac  
Moore Lewis, 1866 (2), Hudson  
Morel, 1877 (2), Paris  
Morel Edmond, 1846 (2), Paris  
Morgan, 1859 (2), Londres  
Morice George, 1863 (2), Londres  
Morin Charles, 1877 (8\*), Paris

Morse Edward, 1857 (1), Londres  
Morse Howard, 1862 (3), Etats-Unis  
Morse Howard, 1867 (1), Etats-Unis  
Mortimer Frédéric, 1866 (2), Londres  
Mortimore Foster, 1850 (3), Londres  
Mourgue Émilien, 1876 (2), Paris  
Murdock, 1851 (1), Dublin  
Murray Edward, 1864 (2), Dublin  
Murray James, 1835 (3), Ecosse  
Murray James, 1865 (2), Ottawa (Illinois)  
Muston Paul, 1866 (3), Beaucourt  
Nadau Alfred, 1835 (7), Paris  
Nangel George, 1835 (3), Angleterre  
Nangel Henry, 1835 (3), Angleterre  
Naudet Léon, 1840 (6), Paris  
Neel Élie, 1852 (3), Jersey  
Neuflize (de) Jean, 1861 (8), Paris  
Neufville (de) Henri, 1866 (1), Paris  
Newby William, 1857 (1), Angleterre  
Newell Edward, 1856 (2), Londres  
Newell Edward, 1858 (5), Londres  
Newell Henry, 1856 (2), Londres  
Newell Henry, 1858 (5), Londres  
Nicod Louis, 1852 (2), Lyon  
Nicol, 1867 (2), Londres  
Nisbet Edward, 1866 (2), Londres  
Noël Ernest, 1847 (2), Londres  
Norcott Walter, 1866 (1), Cork  
Nyegaard Ernest, 1869 (4), St-Quentin  
  
Oakes Edward, 1874 (2), Tunbridge-wells  
O'Driscoll, 1860 (1), Dublin  
Oliva Gerardo, 1841 (1), Gênes  
Ollier Lucien, 1873 (4), Paris  
Ollive Alfred, 1837 (5), Paris  
Ollivier Henri, 1846 (3), Nîmes  
  
Pagand Eugène, 1883 (2), Toulon  
Paisant Hippolyte, 1872 (2), Paris  
Papin Eugène, 1876 (2), Paris  
Paquin Max, 1869 (2), Paris  
Paris Samuel, 1860 (3), St-Quentin de Baron  
Parker Charles, 1869 (2), Etats-Unis  
Parker James, 1869 (2), Etats-Unis  
Parkinson John, 1851 (2), Bradford  
Parnell Hayes, 1850 (2), Irlande  
Parrizot Charles, 1872 (4), Paris  
Parrizot Georges, 1872 (4), Paris  
Pascoe Alleyne, 1858 (1), Londres  
Payton Joseph, 1854 (2), Warwick  
  
Peltzer Henri, 1843 (7), Paris  
Pendleton Elliot, 1869 (2), Cincinnati  
Pendleton Elliott, 1866 (3), Cincinnati  
Pendleton Gaylord, 1866 (3), Cincinnati  
Pendleton Gaylord, 1869 (2), Cincinnati  
Pendleton Nathanael, 1869 (2), Cincinnati  
Percy Lewis, 1882 (2), Angleterre  
Pernety Didier, 1877 (1), Paris  
Peterson Axel, 1876 (5), Paris  
Pethick Henry, 1856 (2), Bristol  
Petit Néhémie, 1850 (5), Orléans  
Petroz Antoine, 1842 (2), Paris  
Picanon, 1877 (1), Villefagnan  
Piercy Henry, 1878 (1), Londres  
Pigeard Maurice, 1862 (1), Paris  
Pilatte Léon, 1870 (1), Nice  
Pinder Arthur, 1883 (2), Nottingham  
Platt Henry, 1852 (1), Londres  
Ploetz Gustave, 1866 (4), Lubeck  
Ploetz Richard, 1857 (2), Berlin  
Poitevin Auguste, 1875 (7), Paris  
Ponsolle Rémy, 1873 (3), Paris  
Ponsolle Rémy, 1878 (2), Paris  
Porcabeuf Louis, 1881 (3), Paris  
Pouilly Edmond, 1869 (2), Paris  
Poulot Alfred, 1873 (3), Paris  
Poulot Auguste, 1873 (3), Paris  
Pourtalès (de) Arthur, 1852 (3), Paris  
Pressensé (de) Edmond, 1834 (4), Paris  
Pressensé (de) Francis, 1863 (4), Paris  
Pressensé (de) Victor, 1863 (4), Paris  
Pressigny Pierre, 1880 (2), Paris  
Pressoir Charles, 1880 (5), Haïti  
Pretto, 1857 (2), Angleterre  
Price Edward, 1860 (2), Québec  
Pries Albert, 1843 (2), Paris  
  
Racinet Eugène, 1876 (4), Paris  
Rait Arthur, 1851 (3), Ecosse  
Ransford John, 1865 (1), Londres  
Ransford Robert, 1856 (2), Londres  
Ransford William, 1868 (1), Londres  
Raveau Charles, 1867 (3), Paris  
Read Thomas, 1868 (2) New York  
Réalier-Dumas Maxime, 1880 (2), Chatou  
Rettel (de) Stanislas, 1882 (2), Paris  
Rhett Charles, 1874 (1), Angleterre  
Rhodes Godfrey, 1836 (2) Angleterre  
Richards Bazil, 1855 (1), Londres  
Ricou Charles, 1845 (4), Paris

Ricou Emmanuel, 1834 (4), Paris  
 Ricou Jules, 1845 (4), Paris  
 Ricou Louis, 1834 (4) Paris  
 Riom Alphonse, 1840 (3), Paris  
 Robbins, 1847 (2), Angleterre  
 Robert Gustave, 1856 (6), Marseille  
 Roberts Edgar, 1860 (2), Angleterre  
 Roberts Frank, 1860 (2), Angleterre  
 Robertson Charles, 1867 (6), Ecosse  
 Robertson George, 1854 (1), Angleterre  
 Robin Armand, 1864 (9), Cognac  
 Robinson Arthur, 1862 (3), Londres  
 Roman Camille, 1852 (3), Avignon  
 Roman Philippe, 1853 (4), Wesserling  
 Rondeau Daniel, 1854 (8), Cognac  
 Rondeau Pierre, 1859 (8), Cognac  
 Roulet Auguste, 1854 (4), Marseille  
 Roussel Adolphe, 1839 (2), Paris  
 Roussel Adolphe, 1844 (5), Paris  
 Roussel Jules, 1839 (2), Paris  
 Roussel Jules, 1844 (5), Paris  
 Roussel Jules, 1878 (3), Luneray  
 Rousselier Jean, 1841 (2), Nîmes  
 Routier Georges, 1874 (2), Paris  
 Roveréa (de) Ernest, 1853 (5), Bex  
 Ruchet Charles, 1858 (8), Paris  
 Ruchet Louis, 1858 (6), Paris  
 Rudolphi Frédéric, 1856 (4), Paris  
 Ryan, 1851 (2), Angleterre

Sabatier Élie, 1851 (5), Orléans  
 Saglio Edmond, 1836 (4), Havre  
 Saglio Gustave, 1836 (4), Havre  
 Sahler Edouard, 1873 (2), Montbéliard  
 Sainte-Marie Gustave, 1842 (1), Paris  
 Sartoris Jules, 1839 (3), Paris  
 Sautter Fernand, 1868 (2), Paris  
 Sautter Gustave, 1844 (5), Paris  
 Sautter Henri, 1838 (5), Paris  
 Sautter Louis, 1834 (6), Paris  
 Savoie Edouard, 1837 (8), Paris  
 Savornin (de) Jean, 1884 (1\*), Nîmes  
 Schenck Nathanael, 1867 (2), New York  
 Schenck Spotswood, 1867 (2), New York  
 Scheuer Maximilien, 1864 (2), Düsseldorf  
 Schoen Camille, 1873 (3), Mulhouse  
 Schutzenberger, 1878 (1), Paris  
 Scofield, 1848 (1), Angleterre  
 Seed Cooper, 1867 (2), Leicester  
 Seydoux Charles, 1837 (7), Paris

Sharpus Douglas, 1862 (2), Londres  
 Sharpus William, 1863 (2), Londres  
 Sharpus Edward, 1863 (2), Londres  
 Shaw Henry, 1846 (3), Angleterre  
 Shaw John, 1846 (3), Angleterre  
 Sieber Charles, 1836 (4), Suisse  
 Silhol Alban, 1868 (2), St-Ambroix  
 Silhol Louis, 1868 (2), St-Ambroix  
 Skinner John, 1851 (2), Londres  
 Slater Henry, 1853 (2), Londres  
 Slater John, 1845 (3), Londres  
 Slater Walter, 1851 (2), Londres  
 Smith Allen, 1860 (1), Londres  
 Smith Charles, 1869 (2), Angleterre  
 Smith Charles, 1882 (2), Clifton  
 Smith Walter, 1869 (2), Angleterre  
 Souham Henri, 1840 (5), Paris  
 Southey Arthur, 1855 (1), Londres  
 Spencer Champlin, 1841 (1), Angleterre  
 Spencer Charles, 1867 (1), Angleterre  
 Spicer Edward, 1856 (2), Londres  
 Spilsbury, 1847 (2), Lille  
 Spiro Thomas, 1874 (1), Londres  
 Saint Clair Archibald, 1845 (2), Ecosse  
 Saint Clair James, 1850 (3), Ecosse  
 Stacpoole George, 1845 (2), Irlande  
 Stacpoole Richard, 1845 (2), Irlande  
 Stacpoole William, 1844 (2), Irlande  
 Stallard John, 1856 (1), Leicester  
 Staniland Meaburn, 1868 (2), Spilsby  
 Stapfer Daniel, 1856 (6), Marseille  
 Stayner Sutherland, 1879 (2), Windsor  
 Steiger Edmond, 1837 (3), Suisse  
 Stephenson, 1863 (2), Worthing  
 Stevens George, 1862 (1), Brixton  
 Stevens William, 1862 (1), Brixton  
 Stewart John, 1834 (2), Angleterre  
 Stewart Mervyn, 1834 (2), Angleterre  
 Stiffler Emile, 1864 (2), Caen  
 Stone Charles, 1850 (1), U.S.A.  
 Stone Graham, 1859 (2), Rochester  
 Stone Robert, 1852 (2), New York  
 Strube Henri, 1883 (2\*), Londres  
 Suthers Spencer, 1856 (1), Oldham

Tadeoni Lucien, 1879 (6\*), Paris  
 Tanner Charles, 1861 (3), Cork  
 Tanner Kirns, 1858 (1), Cork  
 Tanner Lombard, 1861 (3), Cork  
 Tanzer Adam, 1867 (2), Sangerberg (Boh.)

Tarteiron Albert, 1849 (4), Bordeaux  
 Tasker Henry, 1864 (1), Andover  
 Taylor John, 1851 (2), Angleterre  
 Theed William, 1858 (1), Londres  
 Théremin Gaston, 1864 (5), Mehun  
 Théremin Raoul, 1864 (7), Mehun  
 Thevenet Emile, 1875 (2), Paris  
 Thibault Amand, 1874 (4), Paris  
 Thierry Alfred, 1857 (2), Mulhouse  
 Thierry Henri, 1859 (3), Mulhouse  
 Thierry-Mieg Maxime, 1872 (5), Paris  
 Thorne Bezly, 1856 (3), Leamington  
 Thorne Frédéric, 1859 (3), Leamington  
 Thorne Richard, 1855 (3), Leamington  
 Thorne Thomas, 1853 (3), Leamington  
 Thurneyssen George, 1837 (8), Paris  
 Thurneyssen Théodore, 1839 (10), Paris  
 Tiffany Louis, 1853 (2), New York  
 Tinker Henry, 1862 (3), Londres  
 Tod, 1856 (2), Glasgow  
 Tolcher Christophe, 1844 (1), Angleterre  
 Tolcher Jean, 1844 (2), Angleterre  
 Torrance Alfred, 1862 (4), New York  
 Townsend Howard, 1870 (1), New York  
 Travis George, 1877 (2), Sheffield  
 Trufy Charles, 1861 (3), Paris  
 Tubeuf Henri, 1877 (1), Paris  
 Tubigny Abel, 1873 (4), Paris  
 Tucker George, 1868 (2), Etats-Unis  
 Tucker William, 1868 (2), Etats-Unis  
 Tulloch Hugh, 1858 (2), Londres  
 Twenmlow Hamilton, 1847 (2), Angleterre  
 Twent Charles, 1845 (2), Tours  
 Twent Eugène, 1845 (2), Tours  
  
 Ulrich Armand, 1875 (2), Paris  
  
 Valcourt (de) Théophile, 1844 (4), Paris  
 Valensin George, 1867 (2), Livourne  
 Valentine William, 1854 (2), Angleterre  
 Vallentine Alfred, 1858 (2), Angleterre  
 Vallouy Eugène, 1846 (6), Lausanne  
 Vallouy Paul, 1846 (2), Lausanne  
 Van Schaik Georges, 1871 (2), New York  
 Van Schaik Henri, 1871 (2), New York  
 Vanderbeck Victor, 1876 (3), Paris  
 Vanderbilt George, 1851 (1), New-York  
 Vatcher Charles, 1873 (1), Jersey  
 Vatry (de) Edgar, 1841 (4), Paris  
 Veer (de) Hamilton, 1869 (2), Irlande  
  
 Veluet Gaston, 1877 (2), Paris  
 Vernes Adolphe, 1848 (4), Paris  
 Vernes Jules, 1848 (3), Paris  
 Viallet Alfred, 1877 (5), Pierrefonds  
 Viallet Gustave, 1875 (4), Paris  
 Viard Paul, 1874 (2), Paris  
 Vidal Eugène, 1873 (4), Mazamet  
 Viennot Stanislas, 1843 (3), Naples  
 Vignal Paul, 1869 (6), Paris  
 Vilain, 1879 (2), Paris  
 Villaret Jean-Jacques, 1851 (3), Bordeaux  
 Villemor (de) Henri, 1852 (6),  
 Castelmoron  
 Villibourg Francis, 1849 (5), Paris  
 Virtue Herbert, 1876 (2), Londres  
 Visconti, 1842 (1), Paris  
 Vulliamy Édouard, 1837 (9), Nonancourt  
 Vulliamy Justin, 1839 (10), Nonancourt  
 Vulliamy Théodore, 1845 (5), Nonancourt  
  
 Waddington Charles, 1836 (4), Indes Or.  
 Waddington Evelyn, 1836 (4), Indes Or.  
 Waddington Frank, 1836 (2), Paris  
 Waddington Richard, 1846 (3), Rouen  
 Waddington William, 1834 (6), Paris  
 Waldner (de) César, 1840 (3), Mulhouse  
 Wallace Henry, 1858 (1), Londres  
 Wallace Robert, 1858 (1), Londres  
 Walter André, 1875 (2), Paris  
 Walther Louis, 1881 (2), Strasbourg  
 Wanner Emile, 1836 (2), Paris  
 Warden Frank, 1848 (3), U.S.A.  
 Warden William, 1848 (3), U.S.A.  
 Warnod Arthur, 1841 (3), Niederbronn  
 Watelet Eugène, 1883 (2\*), Paris  
 Watson Robert, 1864 (2), Londres  
 Watson William, 1864 (2), Londres  
 Watteville (de) Albert, 1853 (2), Berne  
 Webb, Robert, 1876 (1), Angleterre  
 Webb, 1856 (1), Angleterre  
 Wenz Emile, 1874 (5), Reims  
 Witt (de) Conrad, 1835 (3), Paris  
 Witt (de) Cornélis, 1836 (2), Paris  
 Wenz Frédéric, 1874 (11), Reims  
 West Charles, 1860 (4), St-Germain  
 West George, 1854 (2), Angleterre  
 West John, 1847 (2), Angleterre  
 West Philip, 1853 (3), St-Germain  
 White Frank, 1868 (2), New York  
 Whitehead John, 1850 (2), Angleterre

Wickham George, 1854 (2), New York  
Wienrich Ferdinand, 1858 (6), Paris  
Wienrich Jules, 1861 (5), Paris  
Wilkinson Albert, 1866 (1), Alexandrie  
Williams Edward, 1870 (1), Melbourne  
Wimbush Philip, 1877 (2), Londres  
Winchester William, 1841 (2), Angleterre  
Witz Rodolphe, 1861 (2), Waldbach  
Zundel Emile, 1860 (2), Mulhouse

Woodruff Shelden, 1852 (1), U.S.A.  
Woollatt George, 1865 (2), Londres  
Worringham Henry, 1878 (2), Londres  
Wurts John, 1865 (2), Pensylvanie  
Wurts Rudolf, 1865 (2), Pensylvanie  
Zacouteguy Bernardin, 1877 (2), Brésil  
Zipperlen Adolphe, 1851 (2), Mâcon

Nota bene : Il y eut une moyenne de 50 élèves par an, avec un pic de 70 élèves en 1856, ce qui donne jusqu'en 1884, une présence de 2.584 élèves. Comme un certain nombre d'entre eux sont restés plusieurs années (en 1884, 15 d'entre eux ont au moins 5 ans de présence !), le nombre réel d'élèves ayant fréquenté l'établissement jusqu'en 1884 est en fait de 883, dont 437 venant de l'étranger.

André Gide n'apparaît pas dans la liste de 1884, car il fréquenta l'Institution Keller plus tard, de novembre 1885 à juillet 1888 (cf. Martine Sagaert, *Historia* n° 56, octobre 1988, article *Mme Gide, Les petits comptes d'une grande bourgeoise* p. 80). Notons que le *Bulletin des amis d'André Gide*, n° 164, octobre 2009 (XLII<sup>e</sup> année, vol. XXXVII), a publié un compte rendu de la journée commémorative du 9 juillet 2009, à l'occasion du deuxième centenaire de la naissance de Jean Jacques Keller, et que l'association organisa elle-même une visite des lieux le 25 juin 2011.

### **3. Origine et éléments de généalogie de la famille Keller**

La famille Keller est originaire du canton de Zurich, d'une petite bourgade de la rive orientale du lac, Meilen. Les registres d'état-civil les plus anciens de Meilen, sont des registres protestants, et remontent à 1547 pour les mariages et décès, et 1552 pour les baptêmes. Il se trouve que 1552 correspond à l'arrivée d'un nouveau pasteur, Bernhard Lindauer (1520-1581), chroniqueur et historien, originaire de Bremgarten (Zurich), comme Bullinger, avec qui il correspondait (demeurent 1 lettre en 1546, puis 6 autres entre 1564 et 1569). Il sera en poste en Argovie en 1531, à Meilen en 1552, à Winterthour de 1561 à sa mort.

Le premier ancêtre Keller connu est Jacob I Keller (mort le 29 mars 1584). Le baptême d'un de ses enfants figure en 1552 sur le premier registre de baptêmes réformés de Meilen : Anna Keller, fille de Jacob I Keller et de Kleinanna Weiss. C'est le plus ancien acte retrouvé concernant la famille. D'autres enfants suivront : Johannes le 20 février 1556, Hans le 26 mai 1558, Hans-Jacob le 25 juillet 1560, et Hans Heinrich le 9 septembre 1565.

## Les parents du pédagogue parisien et leur postérité

Jacob II Keller (1778-1843), instituteur, épouse en premières noces, le 13 février 1798 à Zurich, Barbara Ersam, de Weiningen, née le 3 mars 1761. D'où une fille, Elisabeth, née le 19 juillet 1801, qui épouse en 1830 Heinrich Abdorf, de Herrliberg (d'où une fille et un fils). Il épouse en secondes noces, Barbara Näf (Naef, Neff), le 13 décembre 1808, de Meilen, née le 29 octobre 1786, morte le 27 août 1867, d'où 9 enfants :

- 1. Hans-Jacob Keller né à Meilen le 9 juillet 1809, mort à Paris le 27 août 1889, qui suit.
- 2. Edouard Keller (1810-1811).
- 3. Edouard Keller né le 8 décembre 1811, marchand. Il s'installe en Angleterre et épouse le 16 mai 1843 à Stapleton, Maria Gracia Bompas, de Bristol, née le 23 avril 1821, fille de George Bompas et d'Henrietta Gwinnet. Vers 1848 (?) le couple émigre aux Etats-Unis.

Son frère Hans-Jacob (Jean-Jacques) écrit en 1863 : *Mon frère Edouard est en effet aumônier d'un régiment fédéral, tandis que son fils Heddy était officier confédéré. Ce pauvre neveu a été tué il y a près d'une année dans une sortie qu'il fit avec des soldats contre les fédéraux. Je n'ai pas de nouvelles de mon frère depuis bien longtemps* (lettre du 18 juillet 1863 au cousin Charles Witz).

Ils ont 8 enfants :

- 1. Johannes Jacob Edouard Keller né le 13 février 1844 (jumeau), mort à la guerre de sécession (côté sudiste) en 1861.
  - 2. Carl Friedrich Keller né le 13 février 1844 (jumeau), mort à la guerre de sécession (côté sudiste) en 1861.
  - 3. Théodore Gustave Georges Keller né le 22 juillet 1845, mort le 1<sup>er</sup> février 1865.
  - 4. Maria Fanny Keller née le 31 mai 1847, morte le 2 août 1926.
  - 5. Hélène Céline Keller née le 31 mai 1849 (jumelle), morte le 9 mars 1852.
  - 6. Eugénia Clara Keller née le 31 mai 1849 (jumelle), morte le 28 juin 1850.
  - 7. Hélène Eugénie Keller née le 17 mai 1853, morte le 12 octobre 1859.
  - 8. Clara Céline Keller née le 31 décembre 1855, épouse à Manchester (Angleterre), le 30 août 1876, Johannes Jacob Heinrich Von Tobel, de Meilen (son cousin), marchand, né le 13 décembre 1846, mort à Manchester le 22 avril 1904).
- 4. Carl Keller né le 24 mai 1814 à Meilen, mort le 27 juillet 1875 à Flutern, professeur de l'école cantonale de Zurich. Il épouse le 23 novembre 1845, Johanna Annalisa (Amalie) Mayor, *von Libau in Kurland*, née le 6 mars 1820, morte le 13 mai 1903 à Monza (Italie). Sur le faire part de décès en 1913 de Jacob Keller (fils de Jean-Jacques Keller, donc neveu de Carl) figurent : *Monsieur Alfred Keller, ingénieur en chef des chemins de fer fédéraux, ses enfants et petits enfants, Monsieur et Madame Fritz Keller et leurs enfants, Monsieur et Madame Robert Keller et leurs enfants, Mademoiselle A. Von Tobel, Mademoiselle L. Hug*. Ils ont 7 enfants :

- 1. Johannes Jacob Carl Keller "Charles", né le 5 novembre 1846, élève à l'Institution Keller, en provenance de Zurich de 1856 à 1860, mort le 14 mai 1885 *In der Pfliganstal*.
  - 2. Johannes Gustave Keller né le 30 janvier 1848, mort le 14 mars 1874 à Rheinau, *als Stud. phil.*
  - 3. Johannes Alfred (Edouard?) Keller né le 11 mai 1849, mort le 28 avril 1925 à Zurich, ingénieur en chef à la direction générale de *Schweizerisch Bundespachen* à Berne. *Ober-lieut. im Schweiz Généralstab*.
  - 4. Hermann Keller, né le 25 mai 1850, mort le 10 mai 1885 à Paris, ouvrier en Angleterre.
  - 5. Johannes Friedrich Keller né le 25 septembre 1851, élève à l'Institution Keller, en provenance de Zurich de 1868 à 1870. Marchand, lieutenant dans l'infanterie, *Zuerst in China später in Barmen, Preussen*, il épouse le 6 mai 1889, Emma Fer de Mettmenstetten, née le 13 mars 1855, morte le 23 janvier 1929 à Barmen (Prusse). Ils ont 2 filles.
  - 6. Robert Keller né le 11 février 1855, marchand en Italie. Il épouse en premières noces, le 16 août 1880, Susanna Magdeleina Roux, d'Yverdon, née le 15 juin 1861 à Paris, morte le 18 avril 1918 à Milan. Ils ont 4 enfants. Il épouse en secondes noces, le 14 mai 1920 à Milan, Ida Mattia, de Milan, née le 1<sup>er</sup> juillet 1895 (sans postérité de cette union).
  - 7. Louise Keller née le 18 août 1856, morte le 31 décembre 1857.
- 5. Juliana Keller née le 17 mars 1816, morte le 4 mars 1858 (en couche). Elle épouse le 20 mai 1845, Heinrich von Tobel, (un cousin par les Näf ?), né le 8 février 1820, fils de Gaspard Von Tobel et d'Irma Näf, mort 22 février 1900. Ils ont 7 enfants :
- 1. Johannes Jacob Heinrich von Tobel né le 13 décembre 1846 qui épouse sa cousine Clara Keller (cf. 3.8., fille d'Edouard Keller qui s'installe aux USA).
  - 2. Carl von Tobel né le 1<sup>er</sup> février 1848.
  - 3. Johannes von Tobel né le 1er juin 1849.
  - 4. Gaspard von Tobel (1850-1852).
  - 5. C. Julien von Tobel né le 18 mars 1851.
  - 6. Anna Louisa von Tobel née le 30 mai 1854, morte le 22 septembre 1930.
  - 7. Magdalena von Tobel née le 4 mars 1858, morte le 28 août 1858.
- Heinrich von Tobel se remarie le 15 janvier 1863 avec Rosine Pfreundler.
- 6. Anna Keller née le 5 octobre 1819, morte en 1878, épouse en mai 1858, George Arnold Hug (né le 26 mai 1832 à Buch am Irchel, district d'Andelfingen, canton de Zürich, mort le 17 juin 1895 à Zurich), professeur de philosophie (comme son frère Théodore) et de philologie à Zurich (1867-1886), recteur de l'Université (1880-1882), dont Julie Caroline, dite "Lina".

- 7. Rosina Keller (1821-1825).
- 8. Johannes Keller né le 30 janvier 1823.
- 9. Barbara Keller née le 21 décembre 1825, morte le 2 février 1912.

Jean-Jacques Keller, (Hans Jacob) né à Meilen (Zurich) le 9 juillet 1809 était le fils de Jacob Keller (1778-1843), instituteur, et époux, en février 1808, de Barbara Naef (Naf ou Neff), 1786-1867. Jean-Jacques Keller meurt le 10 août 1889 à Paris. Instituteur comme son père, il décide d'aller tenter sa chance à Paris, et débute son voyage le 22 août 1830. Il est alors, à 21 ans, animé par de fortes résolutions : *Je confirme maintenant mes résolutions de vivre fidèle à la vertu, et d'être et de rester un bon Suisse. Puisse la pensée de la rémunération future, celle de mon créateur et père, celle de la grande destinée de l'homme, m'empêcher toujours de m'écarter du chemin du devoir. Agir et travailler, voilà ma devise. Mon vœu le plus ardent est de revenir dans ma patrie moralement meilleur, et plus formé en esprit et en intelligence* (voir son journal rédigé du 30 août 1830 au 11 novembre 1832, traduit par Albert Keller, copie à la BPF).



Jean-Jacques Keller, père (1809-1889), (1884)

Jean-Jacques Keller devient professeur au collège Sainte-Barbe de Fontenay-aux-Roses, où étudiaient déjà plusieurs élèves de familles protestantes engagées dans le réveil religieux de la capitale.

En 1834, sous l'instigation des principales familles protestantes liées au réveil religieux de cette époque, Jean-Jacques Keller fonde sa propre institution (elle subsistera jusqu'en 1893) au 4 rue de Chevreuse à Paris (propriété ayant abrité la célèbre manufacture de porcelaine des frères Dagoty).

Il s'associe pour cela avec M. Valdemar Monod (qui se retire de l'entreprise en 1836). Son frère Frédéric Monod (frère aussi d'Adolphe Monod) en est l'aumônier. Cette institution reçoit des jeunes gens dans l'esprit évangélique du Réveil, tout en assurant des cours avec des répétiteurs. L'institution prépare aux deux baccalauréats et aux écoles Centrale

et Polytechnique. Les élèves suivent les cours du lycée Saint-Louis depuis la sixième. Les classes inférieures se font dans l'institution. Des répétiteurs spéciaux pour les langues et pour les sciences soutiennent le travail des élèves qui suivent le lycée. Une école industrielle placée sous la direction de M. Jacob Keller fils, a été ajoutée à l'institution ; on y prépare les élèves pour le commerce et l'industrie. Parmi les élèves, on note de nombreux Monod (11 entre 1834 et 1872, fils et petits-fils de Frédéric Monod surtout), des Hollard, Sautter, Waddington, de Pressensé, mais aussi André Gide (voir *Si le grain ne meurt* chapitres 7 et 8, et *Les faux monnayeurs*, des Couve, Monnier, de Witt, Edouard Gruner (premier président de la Fédération Protestante)...



Jacob Keller, fils, vers 1860

On notera l'évocation de la personnalité de Jean-Jacques Keller à travers le regard, quelque peu caricatural, - littérature oblige - d'André Gide : [...] *le fondateur et directeur de la pension : semblable au Wemmick des "Grandes Espérances"*, M. Jacob avait pour ses parents - car sa mère également vivait encore - mais principalement pour son vieux père, une vénération quasiment religieuse et paralysante. Si mûr qu'il fut lui-même, il subordonnait sa pensée, sa vie à cet "Aged" que les élèves connaissaient à peine, car il ne se montrait que dans les occasions solennelles, mais dont l'autorité pesait sur la maison entière ; et M. Jacob en revenait tout chargé lorsqu'on le voyait redescendre (comme de la montagne, Moïse porteur des tables saintes) de la chambre du second où le Vieux restait enfermé. Lieu très saint où il me fut permis de pénétrer (et je puis témoigner que "l'Aged" existait vraiment) que de rares fois, accompagnant ma mère, car seul je n'aurai jamais osé.. Il avait le regard droit, la voix sévère, et ses ordres, que M. Jacob transmettait au reste de la pension, on comprenait ou sentait qu'il les recevait, lui, directement de Dieu. (André Gide, *Si le grain ne meurt*, chapitre 8).

En 1838, il entre au comité directeur de la *Société Evangélique de France*. Il en est en 1868, l'un des plus anciens membres, *depuis plus de trente ans, un des membres les plus actifs et les plus précieux de notre comité* (A.G. 1868). Il rentrera ensuite (1845) au comité de la *Société des Intérêts Généraux du Protestantisme Français* fondé en 1842 par A. de Gasparin ; il succède à Hoseman.

En 1840, Jean-Jacques Keller est l'un des 12 membres du comité fondateur de la "nouvelle" chapelle Taitbout (cœur du réveil parisien, et siège de la Fédération Protestante à sa création). Il en sera le chantre en l'absence de Madame H. Lutteroth.

En 1846, il participe à Londres à l'assemblée constitutive de *l'Alliance Evangélique Universelle*, et l'année suivante participe à la création de *l'Alliance Evangélique Française* (dont il en sera encore le trésorier en 1875), devenue en juin 2010, le *Conseil National des Evangéliques de France* (CNEF).

En 1848, il participe aux conférences pastorales de mai qui, par l'impossibilité d'accorder les points de vue, aboutiront à la création de l'Union des églises évangéliques (libres).

En 1849, délégué de la chapelle Taitbout, il participe au synode constitutif de *l'Union des Eglises Evangéliques (libres)*, qui se clôturera dans les jardins de l'Institution Keller (4 rue de Chevreuse). Il sera de nombreuses fois membre de sa commission synodale (organe directeur, entre 1855 et 1887) et de la commission des finances (qu'il préside en 1864, 1873, 1875).

Dès 1850, il s'occupe d'évangéliser la rive gauche, et organise des réunions à l'Institution Keller (pasteur Fisch) puis des cultes dans un local loué rue Servandoni et assurés par les pasteurs de la chapelle Taitbout.

En 1857, il est le principal fondateur de la chapelle du Luxembourg, rue Madame, où les élèves de l'Institution Keller se rendent désormais pour assister au culte du dimanche (administrateur - jusqu'en 1886 - "seul responsable" de la société civile. En signe de reconnaissance, l'église du Luxembourg offre à Jean-Jacques Keller une grosse bible de chaire, avec en écriture dorée sur la couverture cette inscription : *A notre cher frère et ami M. Keller, témoignage de reconnaissance chrétienne, offert par l'Eglise Evangélique du Luxembourg le 11 avril 1857.* Cette bible est restée longtemps la bible exposée dans la salle de culte. La bible que Jean-Jacques Keller avait prévue pour cet office est restée au 4 rue de Chevreuse (établissement *Reid Hall*) jusqu'à nos jours ! André Gide qui évoque une visite au patriarche de l'institution évoque la présence de ce volume dans *Si le grain ne meurt : on était introduit dans une petite huguenote, où le vieux, installé pour tout le jour dans un grand fauteuil de reps vert, près d'une fenêtre par où il surveillait le défilé des pensionnaires dans la cour, s'excusait d'abord de ne pouvoir se lever pour vous recevoir. Son coude droit pesait de biais sur le pupitre d'un bureau d'acajou, chargé de papiers, à sa gauche, je remarquais sur un petit guéridon, une Bible énorme, et un bol bleu qui lui servait de crachoir, car il était très catarrheux...*(chapitre 8).



Entrée de la chapelle du Luxembourg, 58 rue Madame Paris VI<sup>e</sup>

En 1861, Jean-Jacques Keller relance l'évangélisation dans le quartier du Marais (origine de la chapelle "du centre" 77 rue Charlot).

En 1870, le 4 de la rue de Chevreuse est transformé en "ambulance", c'est à dire en hôpital de campagne pour recevoir les blessés de la guerre qui fait rage aux portes de Paris (qui capitule en janvier 1871). L'ambulance du pasteur Hollard, rue de Chevreuse, est l'une des 28 "ambulances" protestantes de Paris, qui totalisaient 700 lits, mais celle du collège Chaptal en comptait à elle seule 300 !

En 1867, il s'oppose lors des "conférences pastorales" à son ami de Taitbout, Eugène Bersier, qui veut initier une réforme liturgique dans le protestantisme (dans le sens anglican, il créera plus tard l'église de l'Etoile).

En 1875, il se charge d'entreprendre la construction d'un bâtiment pour abriter deux écoles protestantes, sur un terrain attenant à la chapelle du Luxembourg (rue Jean Bart). Il est président puis doyen des chefs d'Institution de la Seine.

(Sur ces œuvres et le "Réveil", voir les livres de Léon Maury, J. Pédézert, H. Cordey, le "Paris Protestant" du pasteur Auguste Decoppet, Paris 1876, voir aussi sur Jean-Jacques Keller, les notices par M. Antonin, A. Encrevé, fascicule pour le cinquantième de l'Institution Keller, et autres livres sur la chapelle du Luxembourg, *les Eglises libres...* etc.).



Jean-Jacques Keller (1835)



Eugénie Rauscher

- Jean-Jacques Keller épouse en premières nocés, le 21 avril 1836 à Waldersbach, Sophie Eugénie Rauscher. Elle est née à Harkirsch le 17 octobre 1811, morte en couches à Paris, le 25 mars 1838, fille du pasteur Philippe Louis Rauscher (1769-1842), époux en 1806, de Frédérique-Bienvenue Oberlin (1782-1854). Elle-même est la fille du célèbre pasteur et pédagogue Jean-Frédéric Oberlin, (1740-1826), dont l'épouse Witter est "ludovicienne" (voir [www.capédia.org](http://www.capédia.org)). Une union due à l'entremise de MM. H. Lutteroth et Wilks qui avaient été visiter le Ban-de-la-Roche d'Oberlin (et même rédigé une notice biographique). Ils y avaient été accueillis par le pasteur Rauscher. De cette union naissent 2 enfants : Jean-Jacques-Edouard Keller (dit *M. Jacob*, qui suivra) et Adèle Eugénie Keller, épouse Antonin, qui suivra.

- Jean-Jacques Keller épouse en secondes nocés, en avril 1840 à Lausanne, Louise Virginie Caroline Cuénod née à Villette (Lausanne, Suisse) le 11 août 1810, morte à Paris le 31 décembre 1887, fille du pasteur Jean-Jacques-Samuel Cuénod (1759-1837), époux en 1795, d'Anne-Suzanne Testaz (1777-1840), descendante du conquérant bernois Hans-Franz Nägeli 1536), et sœur de Benjamin, (voir plus bas). Ce mariage est certainement dû à l'entremise de la famille Hollard (Jules Hollard dit la tradition de famille) ou Juillerat-Chasseur (sans enfant de cette union). Louise Cuénod, outre la charge du côté matériel de l'institution, avec le suivi des élèves pour qui elle était comme une mère, avec un suivi affectif et spirituel personnalisé bien réel comme en témoigne avec reconnaissance un ancien élève : *C'est Madame Keller qui m'a appris la valeur de la prière ...* Elle fondera à Paris vers 1850, une œuvre d'aide aux jeunes femmes par le travail (la première en milieu protestant dans la capitale) : *Pendant de nombreuses années, Madame Keller a fait un grand bien en distribuant régulièrement chez elle de l'ouvrage à un groupe de pauvres ouvrières* (F. Puaux, *les œuvres du protestantisme ...* p. 402, voir aussi le journal *La femme*, 1884, p. 119, 1889, p. 2).



Jean-Jacques Keller

(1857)



Louise Cuénod

- A. Jean-Jacques-Edouard Keller, dit "Jacob", né à Paris le 8 février 1837 (déclaré en mairie par Isidore Léon Amiel professeur, et Aimable Dégremont, rentier, habitant au 4 rue de Chevreuse), mort à Paris le 5 septembre 1913. Diplômé (n° 40) de la faculté de théologie de Lausanne (1856-1860), il poursuit ses études à Heidelberg, Tübingen (où il se fait recevoir docteur en philosophie) et Edimbourg. Sa thèse de théologie à Lausanne portait sur : *Dieu et l'homme, d'après Calvin et d'après Arminius*. (Roger Hollard avait quitté la faculté un an plus tôt, en 1859, et son futur beau-frère Claude Antonin - entré en 1858 - achèvera lui ses études à Lausanne en 1863). Mais Jean-Jacques Keller était attendu à Paris, il devint chef adjoint puis chef d'institution. Il sera officier de l'instruction publique. Il est membre des chœurs *Concordia* dirigés par Charles Gounod (voir A. Gide par J. Delay). Après avoir essayé de diversifier l'offre de l'Institution Keller en créant une école industrielle (annexe rue Vavin), il devra fermer l'institution Keller en 1893 (première liquidation avec location en août 1894), car la concurrence - de l'Ecole alsacienne notamment - est trop rude. Les Keller s'installèrent au 75 rue Denfert-Rochereau, puis 4 ans plus tard, au 90 rue d'Assas. Ils hébergent des locataires pour arrondir leur fin de mois. Jacob Keller est organiste de la chapelle du Luxembourg.

André Gide évoque là encore sa personnalité dans *Si le grain ne meurt* : *M. Jacob improvisait, avant le chant des cantiques, d'anodins préludes où se racontait sa candeur ; moi qui manquait totalement d'imagination mélodique, je restais dans l'admiration de sa fécondité [...]. M. Jacob était lui-même marié et père de trois enfants à peu près de mon âge [...]. M. Jacob faisait de vains efforts pour se donner une apparence rébarbative et cacher à ses élèves sa bonté ; car il était au fond très doux; je devrai dire plutôt débonnaire, et ce mot implique pour moi quelque chose d'enfantin dans le propos. De naturel très enjoué [...].*

"Jacob" Keller épouse le 5 août 1869 à Epenex, Alice Cuénod (nièce de Louise) née à Epenex (Suisse) le 13 septembre 1844, morte à Paris le 17 janvier 1939, fille du pasteur Benjamin Cuénod (1806-1868). Ce dernier est démissionnaire en 1845 - (répression de l'église nationale contre les évangéliques) - puis industriel,

époux en 1838, de Caroline Fanny Juillerat-Chasseur (1819-1876), elle-même fille du pasteur Charles-Aimé Juillerat-Chasseur (1787-1861), dont le frère Henri-François Juillerat a été de 1836 à 1867 président du consistoire réformé de Paris. Succédant à Jean Monod, il a appuyé de son autorité la création de la plupart des œuvres du Réveil à Paris : journal *Les archives du christianisme* en 1817, société biblique, société des missions, diaconesses. Son fils Paul figure dans le panthéon de Nadar (n°218).

Alice Cuénod-Keller *s'occupe beaucoup des amis de la jeune fille, et des missions : elle fonde vers 1890, pour soutenir la société des missions de Paris, les cartes de collecte à piquer* qui rapporteront plusieurs centaines de francs au début. Mais cet effort dut être abandonné au profit du "sou missionnaire", les "pièces jaunes" de l'époque ! (Une notice a été écrite sur elle par Gustave Keller). L'institut Keller fut loué puis vendu à une institution pour jeunes étudiantes américaines à Paris, "Reid Hall, Colombia Global Centers" et fait maintenant partie de l'université Columbia de New York. [[www.columbiaprograms.reidhall.net](http://www.columbiaprograms.reidhall.net)]. C'est également le siège de l'Association Française des Femmes Diplômées de l'Université (AFFDU) [voir [www.int-evry.fr/affdu](http://www.int-evry.fr/affdu)]. De cette union sont issus 3 fils :

- 1. Edouard Keller né le 4 décembre 1870 à Lausanne, mort le 17 février 1919 à Moulins. Ingénieur puis inspecteur des eaux et forêts, il épouse le 16 janvier 1901 à Thonon-les-Bains, Cécile Dautheville née à Saint-Etienne le 1<sup>er</sup> janvier 1880, morte à Paris le 15 août 1962. Elle est la petite-fille du général François Dautheville (1792-1875), qui fut président du conseil central des églises réformées de France de 1858 à sa mort, d'où 2 enfants : André Keller (1906-1987), industriel du textile, qui épouse en 1930, Gabrielle Vulliemin (1907-1989), fille de Charles Vulliemin et de Marcelle Gros, d'où 5 enfants (alliés Oberkampf de Dabrun, Renusson d'Hauteville, Sutton) ; et Jean Frédéric Keller (1911-1975), banquier, qui épouse en 1941, Suzanne Mallet (1910-1990), fille de Richard Mallet et de Laure Harlé, d'où 2 enfants (alliance Matteucci).
2. Albert Keller né le 2 août 1872 à Lausanne, mort le 22 mars 1961 à Paris. Théologien, cadre d'entreprise, il épouse le 8 octobre 1901 à Paris, Marguerite Le Savoureux, née le 13 novembre 1876, morte en 1946. Elle est la petite-fille du pasteur Eugène Le Savoureux, d'où 3 enfants : Jeanne Keller (1904-1998), assistante sociale, Marcel Keller (1906-1964), ingénieur, qui épouse en premières noces, Jacqueline Pardinel puis en secondes noces, Huguette Santerre (d'où 1 enfant), et Jacques Keller (1911-1982), ingénieur, qui épouse Jacqueline Vieu, fille du pasteur Charles Vieu et de Catherine Toews, d'où 7 enfants (alliés Revaux, Leclerc, Cochin, Srbljanovic, Quenaudon, Constant, Putanier).
- 3. Paul Gustave Keller né le 4 mai 1874 à Paris, mort le 19 mai 1955 à Marseille. Ingénieur et industriel à Marseille (établissements Schloesing), il épouse le 18 avril 1899 à Marseille, Renée Schloesing, née le 28 août 1878 à Marseille, morte le 28 février 1960 à Marseille, infirmière et membre active de nombreuses associations. Elle est la fille d'Emile "Henri" Schloesing, industriel, et d'Ernestine Gory (de Nîmes), donc sœur, entre autres, d'Emile Schloesing, pasteur, directeur de la Société des missions, de Jane Schloesing, qui épouse, Jacques Pannier, pasteur, secrétaire général puis président de la

SHPF ; de Paule Schloesing, qui épouse, Edouard Bruston, pasteur, doyen de la faculté de théologie de Montauban, d'où 4 enfants :

- 1. Jean Keller (1900-1993), pasteur missionnaire, qui épouse en 1924, Jeanne "Jeanette" Weber (1902-1987), fille de Georges Weber et de Marguerite Bartholomé, sœur de Mme Charles Matthiot, d'où 7 enfants (alliés Atger, Evrard, Pons, Duchène, Peloux, Bonnet, Juliot).
- 2. Pierre Keller (1901-1987), industriel, qui épouse en 1925, Gisèle Leenhardt (1904-1963), fille d'Edmond Leenhardt et de Pauline Tissié, d'où 5 enfants (alliés Hubscher, Girbal, Durand-Gasselien, Finiel, Devie)
- 3. Alice "Licette" Keller (1903-1928), infirmière (sans alliance).
- 3. Germaine "Ginette" Keller (1908-1981), qui épouse en 1930, René Gros (1908-2004), ingénieur, fils de Henri Gros et de Marguerite Bourcart, d'où 6 enfants (alliés Haeberlé, Reynaud, Bousquet de Florian, Cadène, Platen, de Castro).



Edouard, Albert et Gustave Keller, les fils de "Jacob" et d'Alice Keller-Cuénod

B. Adèle Eugénie Keller née à Paris le 9 mars 1838, morte à Ober Rickenbach (Suisse) en 1907, institutrice. Elle est de 1866 à 1868 (date de son mariage) en fonction à l'école protestante de jeunes filles de Rennes que la Société centrale Evangélique vient de créer. *Elle avait reçu une éducation supérieure. Sous des dehors extrêmement modestes, et réservés au premier abord, se cachaient de véritables trésors de l'intelligence et du cœur. Elle ne se livrait pas au premier venu, ni au premier moment, mais une fois qu'elle était gagnée et tout à fait libre, comme elle se donnait, comme elle s'animait dans la conversation, comme elle vibrait ! Quelle ardeur, quel entrain, quels éclairs de gaieté ! Comme sa voix tremblait, comme ses yeux brillaient quand elle abordait les sujets qui l'avaient "prise" toute entière. Et ces sujets, c'est toujours ce qu'il y a de plus noble et de plus élevé ! C'était la cause de Dieu et des évangiles, la cause du peuple, des païens, des déshérités. Comme elle a aimé et admiré un Coillard, une Madame de*

*Pressensé ! Et tous ceux qui étaient consacrés au règne de Dieu sous toutes ses formes et dans tous les domaines. Elle lisait beaucoup, même durant sa dernière maladie qui avait laissé intactes ses belles facultés [...]. La piété de madame Antonin revêtait un caractère d'intensité et de profondeur tout à fait remarquable. Elle pénétrait son être tout entier, le faisait rayonner et remplissait toute sa vie. Menant une existence très simple d'où tout luxe, sauf celui des livres, était scrupuleusement banni, notre sœur pouvait donner libéralement pour son église et pour les œuvres qui lui étaient chères. De nombreux sacrifices cachés, accomplis joyeusement, ont été pour ceux qui en furent les témoins ou les objets, des expressions non équivoques d'une foi vivante et efficace [...].* (Ed. Thouvenot, *Le messager d'Annonay*, octobre 1907).

Elle épouse en 1868, le pasteur Claude, Jacques, Moïse Antonin, d'une famille de Fons (Gard), né à Nîmes le 20 septembre 1833, mort à Alençon en juin 1893 d'une pneumonie, fils de Claude Antonin (né en 1783), époux en 1818 d'Elisabeth Valz (1791-1876). Diplômé de la faculté de théologie de Lausanne (n° 46, 1858-1863), pasteur à Uchaud (1864-1870), Auxerre (1870-1881), et Alençon (1881-1893). De cette union naissent 8 enfants :

- 1. Louise Antonin née 1869, morte en bas âge.
- 2. Eugène Antonin né en 1870. Il fait des études à la faculté de théologie de Lausanne où il y retrouve son frère Maurice et son cousin Albert Keller (seul Maurice Keller sera pasteur), puis l'école de commerce du Havre. Il est ensuite précepteur chez les Japy. Il meurt des suites opératoires d'un ulcère perforé à Annonay, sans alliance.
- 3. Marie Antonin née en 1871, enseignante à la pension Lienhard à Annonay, sans alliance.
- 4. Blanche Adèle Antonin née en 1872 à Auxerre, morte le 24 avril 1951 à Annonay, professeur d'école normale à Gap et Briançon. Elle épouse le missionnaire Paul-Louis Vernier (veuf de sa sœur Jeanne, voir ci après), d'où postérité.
- 5. Charles Antonin né en 1873, mort en 1904 de tuberculose. Il fait l'école de commerce du Havre, puis devient journaliste, directeur de journal, sans alliance.
- 6. Edouard Maurice Antonin, né le 29 mars 1875 à Auxerre, mort le 29 mai 1958 à Annonay. Pasteur très connu à son époque (notice dans le *Dictionnaire Biographique des protestants Français* de P. Cabanel et A. Encrevé aux éditions de Paris-Max Chaleil, 2015). Diplômé de la faculté de théologie de Lausanne (n° 225, 1898) et de la faculté de Berlin, il est consacré le 20 décembre 1905. Il est pasteur des églises libres à Desaignes (1900-1909), et Saint-Jean-du-Gard (1909-1920). Il est mobilisé en 1915-1918 à Nîmes, comme secrétaire. Détaché pour aider Ruben Sallens à la fondation de *l'Institut biblique de Nogent-sur-Marne* (1920-1922), à Annonay (1922-1928), il est professeur à l'IB de Venes-sur-Lausanne (1929-1933) et pasteur à Annonay (1933-1947). Maurice Antonin fut président de la commission synodale des églises libres de 1938 à 1945, et fut l'un des plus ardents opposants à la fusion des églises libres avec les églises réformées en 1938 : *c'est probablement lui qui a permis que l'union*

*subsiste* (Claude Baty). Il fut fondateur et rédacteur en chef de la revue *Pour la Vérité*. En 1934, après son retour de Vennes, il avait l'intention de fonder une école de théologie conforme aux principes des églises libres. Il aurait voulu acheter une ancienne usine à Annonay, mais le projet ne put aboutir.

Il épouse le 8 avril 1913 à Annonay, Antonine Mariette Jobard de Saint-Gand, née le 12 juin 1876 à Dourdan, morte le 17 décembre 1950 à Annonay, fille de Charles Jean Georges Jobard de Saint Gand et de Laure Gundred de Lubersac. Institutrice, demoiselle de compagnie à la cour de Hollande, elle devient préceptrice des enfants du pasteur Rivier ; sans postérité de cette union.

- 7. Jeanne, Elisabeth Antonin née en 1877 à Auxerre, morte le 29 mars 1901 aux îles Marquises (Tahiti). Elle épouse le missionnaire Paul-Louis Vernier, d'où postérité.
- 8. Alice, Frédérique, Bienvenue Antonin, née en 1879, morte à Annonay le 26 mars 1962 à la maison de retraite protestante, professeur d'allemand, sans alliance.

Franck KELLER

Des notices biographiques de certains élèves, donnant des compléments sur leur famille et leur descendance seront publiées dans de prochains cahiers.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- La généalogie Keller *Bicentenaire Keller 1809-2009*, a été déposée à la Bibliothèque du Protestantisme Français, et comprend le volume relatif à la journée commémorative du 9 juillet 2009 intitulé *Sur les traces du Réveil*, dont une recension sous la plume de Madame Gabrielle Cadier-Rey a été publiée dans le *BSHPF* vol. 158, 3<sup>e</sup> trimestre 2012, pp. 637-638.
- Voir à la BPF la *Chronique de la famille Cuénod* d'Alexandre Cuénod, Genève, 1968.
- Le fascicule du cinquantenaire de l'Institution Keller est numérisé et disponible sur le site Gallica de la Bibliothèque nationale de France : <http://gallica.bnf.fr/ark:/121...>
- *Souvenir de la fête offerte à M. J.-J. Keller par ses anciens élèves le 26 mai 1884 à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Institution Keller, imprimé pour la famille et pour ses anciens élèves. Paris-Charles Unsinger, imprimeur, 83, rue du Bac.*
- On trouve également des rééditions de ce fascicule sur Amazone, fruit d'un partenariat entre Hachette livre et la BNF.
- Les ouvrages sur le Réveil (L. Maury, H. Cordey, J. Pédézert ...) évoquent l'œuvre de Jean-Jacques Keller et le rayonnement de l'institution Keller, particulièrement les ouvrages parus à l'occasion des 50 ou 100 ans de la chapelle Taitbout, de l'église du Luxembourg, de l'Union des Eglises libres.

Les illustrations proviennent des archives de la famille Keller.



Jean-Jacques Keller par Eugène Duvéria, 1840



Alice Keller Edouard et Albert, vers 1873



Eugénie Keller, épouse Antonin



Edouard, Albert et Gustave Keller, 1885



Alice Keller-Cunéod



"Jacob" Keller, vers 1890

et



Le bâtiment principal et la cour de l'Institution Keller

© F. Keller

### **Tarifs de l'abonnement annuel**

**Version électronique : 20 €**

**Version papier :**

- PARTICULIERS : FRANCE 35 €**  
**ETRANGER 40 €**
- INSTITUTIONS : FRANCE et ETRANGER 50 €**

### **Règlement de l'abonnement aux *Cahiers du Centre de généalogie protestante* :**

- par carte bancaire en ligne sur le site de la SHPF [[www.shpf.fr](http://www.shpf.fr)] en cliquant sur l'onglet généalogie**
- par virement IBAN FR763 00661 0061 0002 075770 109**
- par chèque bancaire libellé à l'ordre de la SHPF à adresser à la SHPF, 54 rue des Saints Pères 75007 Paris**

Vous pouvez également établir un virement permanent une fois par an pour régler votre abonnement.

Nous rappelons que les auteurs doivent respecter certaines règles pour la parution de leurs articles dans les Cahiers du Centre de généalogie protestante.

Les textes des articles doivent être envoyés par courrier électronique à la SHPF [CGP] [shpf@shpf.fr](mailto:shpf@shpf.fr) dactylographiés et enregistrés au format (PC) word.doc (pas de pdf) - texte justifié pleine page (pas de colonnes) - alinéa 1,5 cm - interligne simple - type de police de caractères : *Times New roman* - taille de police : 12, (11, pour les notes de bas de page) - largeur du texte 16 cm - marges : 2,5 cm (haut, bas, gauche, droite) - en tête et pied de page : position : 1,25 cm - les illustrations ou photographies (format jpeg uniquement). Les patronymes doivent être en minuscules, les mois en lettres.

Nous recherchons des études généalogiques, relevés d'actes de registres paroissiaux réformés ou enregistrés au Désert, ordonnances autorisant l'inhumation de "ceux de la RPR", déclarations de réhabilitations de mariages et baptêmes, actes de notaires, monographies à propos d'une personne ou d'un lieu particulier, textes de conférences données à propos du protestantisme, d'un lieu, d'une commémoration, transcriptions de papiers de familles, relations épistolaires de nos ancêtres, livres de raison, journaux familiaux (mine de renseignements sur le plan sociologique ou économique), copies de documents d'archives privées ou familiales, exposés historiques, des biographies de soldats tués à l'ennemi ou ayant participé à la première guerre mondiale.

Nous comptons sur nos lecteurs et nos adhérents pour nous adresser de nombreux articles.

(ndlr).